2.50 F
BELGIQUE : 20 FB
LUXEMBOURG : 20 FLUX
MAROC : 2.80 DH

# Combat
SOCIALISTE

N° 89
MERCREDI 1er JUILLET 1981

# F. MITTERRAND PLAIDE POUR L'EUROPE SOCIALE

**Au Conseil européen de Luxembourg, qui a réuni lundi et mardi les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE, le président français a soutenu l'idée d'une Europe des « conquêtes sociales », en particulier pour la durée du travail. Il a insisté pour que la relance économique par l'emploi soit considérée comme une priorité. Londres et Bonn préfèrent privilégier la lutte contre l'inflation.** (PAGE 5)

## L'information

LE passé est lourd à recueillir pour tous, mais il est des membres du gouvernement qui ont trouvé un héritage particulièrement difficile. Ainsi Georges Fillioud, ministre de la Communication, chargé, entre autres, de la libéralisation de l'audio-visuel et de l'information.

Au soir de la victoire du 10 mai, des milliers de voix réclamaient, comme premier signe du changement, le remplacement d'un certain nombre de personnalités à la télévision. Il n'y a pas lieu de s'en étonner : le pouvoir giscardien, en domestiquant les ondes, avait fait de la radio-télévision un moyen de gouvernement.

Un pouvoir de gauche pouvait-il, en la matière, mener le changement en changeant seulement les hommes? En remplaçant les bons serviteurs du précédent pouvoir par des amis dévoués au nouveau? C'eût été agir comme le faisait la droite, et c'eût été trahir les engagements de la gauche.

Georges Fillioud, qui est homme à savoir ce qu'il veut et ce que veut la gauche, s'est donc attelé à la tâche la plus urgente dans le vaste domaine de la communication : la réforme de la radio-télévision. L'objectif est clair : il faut libérer l'audio-visuel aussi bien à l'égard de la puissance étatique que des puissances d'argent.

Les projets de réforme ne manquent pas et le gouvernement aurait pu proposer le sien et le soumettre immédiatement au vote du Parlement. Georges Fillioud a choisi une autre méthode : celle de la concertation. Une réforme d'une telle ampleur ne peut se faire à la va-vite. Tous ceux qui, à un niveau ou à un autre, sont concernés par l'avenir de l'audio-visuel sont donc consultés, et une commission va rassembler toutes les propositions pour permettre de déposer devant l'Assemblée, à la session d'automne, un projet de loi qui, s'il est adopté, pourra entrer en application le 1er janvier 1982.

SIX mois pour inventer et mettre en place une radio-télévision libérée et créative, ce n'est pas trop. En attendant, la radio-télévision demeure régie par la loi giscardienne. Cette loi est mauvaise, mais avant de pouvoir la changer, il faut la respecter. C'est ce qu'a répété le ministre de la Communication en réponse à certaines impatiences.

Les PDG des sociétés de radio-télévision sont, selon la loi, nommés pour trois ans. Ils demeurent donc en place pendant toute cette durée, sauf à présenter leur démission. Sans avoir recours à des méthodes contraignantes, le gouvernement a fait savoir que de telles démissions étaient souhaitables. Ira-t-on lui reprocher d'avoir ainsi exprimé le sentiment d'une très large majorité de Français? En élisant un autre président et une autre Assemblée, ces Français ont voulu une autre politique. Et une autre radio-télévision. En attendant un autre cadre juridique pour celle-ci, des changements d'hommes s'imposaient. C'est ce qu'ont compris Roland Faure, directeur de l'information à Radio France, Maurice Ulrich, PDG d'Antenne 2, Claude Contamine, PDG de FR3.

**Claude GAULT**

• *Suite page 16.*




**Des centaines de syndicalistes européens ont manifesté lundi à Luxembourg devant l'immeuble où étaient réunis les dirigeants des Dix, contre le chômage, en Europe qui atteint maintenant 7,7 % de la population active.** (Photo AP)

**LES GROUPES PARLEMENTAIRES ELISENT LEURS PRESIDENTS**
(PAGE 3)

Dossier
**MEFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS**
(PAGES 6 et 7)

Tour de France
**Les montagnards sont enfin là**
(PAGE 12)

Elections en Israël
**PERES-BEGIN : UN DUEL A BULLETINS SERRÉS**
(PAGE 9)

**Rouen : HLM à combustion instantanée**
(PAGE 11)

VU DE PROVENCE

# Les trois chaînes

C'EST un plaisir, l'été commençant, d'aller à son pas, sans autre bagage qu'un ou deux livres et quelques fruits pour la soif, à travers la garrigue. Je m'y livre volontiers seul. Mais les jours sont rares où, de-ci de-là, un ami ne surgisse — d'un mas couronné d'oliviers, d'un grangeot sous les pins, d'un chemin à flanc de colline, voire, c'est arrivé l'autre jour, de sous un cep, dont l'ombre ne couvre pas deux mètres et où, pourtant, Cantuset, qui en fait presque autant debout, avait trouvé moyen de se *récauquiller,* comme on dit en provençal, d'un terme dont le sens (se ratatiner) est on ne peut plus juste en l'occurrence !

*Poignées de mains, tapes* sur le dos... Tandis qu'il achève de se défriper comme un papillon au sortir de sa chrysalide, je lui demande pourquoi il a choisi la vigne la plus éloignée de sa maison pour y faire la sieste.

— Bah ! souffle-t-il. C'est plus tranquille !

— Quel sauvage !

Il montre du bras l'étang de Berre, plaque d'acier bleuté au bord de laquelle ont élu domicile les raffineries de pétrole et l'aéroport de Marignane. Le béton, alentour, a remplacé les arbres.

— Que voulez-vous ? Je préfère les chaînes...

Les chaînes dont parle ce Provençal épris d'indépendance ne sont pas celles qui lient, on le devine, mais ces cordons rocheux qui s'appellent dans la région : chaîne de l'Etoile, chaîne de l'Estaque, chaîne de Vitrolles. Chacune des trois protège, *mais en même temps* surveille, quelque chose. La première domine Marseille ; la deuxième regarde à la fois la mer et l'étang de Berre ; la troisième enserre sans l'étouffer Vitrolles.

Près de Vitrolles, récemment, au domaine de Fontblanche, une espèce de kermesse cinématographique a réuni des artistes d'Occitanie, d'Algérie et d'Egypte. L'un des participants a proposé une *« bataille des Méditerranéens contre les conditionnements ».*

Cantuset, qui n'est pas cinéaste, mais qui en connaît un bon bout sur les films en général et sur les efforts quasi désespérés des réalisateurs occitans en particulier, me dit à ce sujet que tout était désormais possible, puisque l'aide d'en haut viendrait de moins loin (Gaston Defferre et Marseille ne sont-il pas dans le voisinage ?), mais que la Provence n'en avait pas moins besoin de se réveiller.

— Je ne suis pas pessimiste, ajoute-t-il. Mais j'ai envie parfois d'aller de villages en hameaux pour chanter *Paura Provença,* la chanson de Daumas... Ecoutez :

*Mon pauvre païs estrelhat...*
*Encara detz ans et dins lei colas,*
*Ni pin, ni euse, emai ni rore...*
(Mon pauvre pays abîmé !
Encore dix ans et, dans les collines,
Plus de pins, ni de chênes verts, ni de chênes blancs).

## Météo

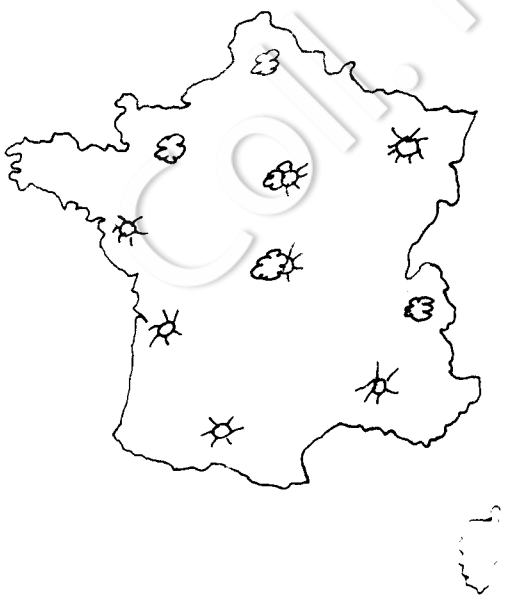

### Plus chaud

Retour progressif au beau temps après les pluies diluviennes de ces derniers jours.

Les températures amorceront une légère hausse. Encore des brumes matinales mercredi, puis de belles éclaircies. Des pluies passagères sur la Manche et sur la mer du Nord, de beaux ensoleillements sur le reste du pays surtout sur la moitié sud.

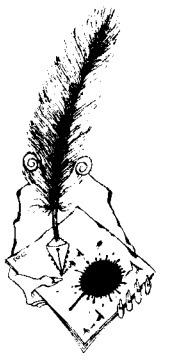

### Longtemps, longtemps...

Je suis membre du PS depuis cinq ans ; cinq années pendant lesquelles il n'était pas facile de militer, du moins dans certains coins de France ! C'était déjà *bien difficile parfois* de vivre, voire de survivre.

Après de longues années d'opposition et souvent de marginalité, je n'arrive pas encore vraiment à réaliser tout ce qui vient de changer. Je n'en finis pas de me réjouir de notre victoire et d'apprécier le changement (auquel j'ai contribué pour ma modeste part).

*Mon unique souhait* à présent est que cela dure longtemps, longtemps, longtemps... j'ai confiance !

**Roger RICHARD**
**Moselle**

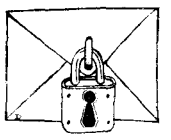

### Contre les cumuls

Je voudrais vous entretenir de ce grave problème qui subsiste (héritage de notre ancien gouvernement) et qui bien entendu ne pourra se résoudre du jour au lendemain, je veux parler du chômage ; et pour ce faire, je voudrais tout d'abord mettre en évidence un cas dont on a beaucoup parlé : les cumuls d'emplois dont certains sont justifiés mais beaucoup d'autres absolument scandaleux. Un simple exemple parmi des milliers d'autres dont j'ai personnellement connaissance : un couple, la soixantaine, lui, fonctionnaire retraité (une retraite substantielle...), elle, ancienne commerçante ayant interrompu ses activités pour cause de santé. Quelles sont leurs activités présentes ? Elle, gardienne d'un immeuble de grand standing (salaire important), lui, diverses activités salariées dans la même résidence. Ces deux salaires ajoutés à la pension de l'homme leur assurent une existence plus que « confortable » : voiture de luxe, résidence secondaire, nombreux voyages de loisirs, etc. Et je le répète, il ne s'agit que d'un cas banal parmi des milliers d'autres. Ne croyez-vous pas qu'un contrôle intense et sévère de ces cumuls ne permettrait pas déjà de créer des emplois pour ceux qui attendent depuis longtemps un salaire si minime soit-il ? (...)

Il y a aussi le cas des patrons qui refusent d'embaucher sous prétexte qu'ils ne peuvent faire face aux charges sociales... Pour qui nous prennent-ils ? On sent nettement dans leur comportement la volonté de mettre notre gouvernement en difficulté pour ensuite l'accuser d'incompétence...

Je pense, quant à moi, que notre gouvernement doit absolument réagir énergiquement et rapidement contre ces fauteurs de troubles et utiliser contre eux tous les moyens dont il dispose, quitte à employer la contrainte. Ce sera déjà un bon pas de fait.

Sans être un révolutionnaire au sens brutal du terme, je suis partisan d'une action ferme et résolue pour mettre fin à cette discrimination dont est victime le peuple français depuis plus de vingt ans et contre laquelle il ne disposait jusqu'à ce jour d'aucun moyen efficace. Dieu merci !... Les Français ont enfin réagi !

**Henri AUJAS**
**Rhône**



### Chanson des godillots qui vont à l'enterrement

A l'enterrement d'un *septennat*
Deux godillots s'en vont
Ils ont la veste noire
Du crêpe autour des urnes
Ils s'en vont dans le noir
Un très beau soir de mai
Hélas quand ils arrivent
C'est déjà l'été
La chambre qui était morte
Est toute ressuscitée
Et les deux godillots
Ne sont plus députés...

**Joël PIERSON**
**Seine-et-Marne**

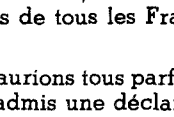

### Distinguer les plans

Suite à votre éditorial intitulé « Messieurs les censeurs... », je tiens à vous exprimer mon désaccord (...)

Gaston Defferre a voulu sacrifier à la tradition de l'intervention du ministre en fin de soirée électorale : il fallait le faire jusqu'au bout. Les représentants du PS étaient là pour se féliciter — légitimement — de leur succès. Il n'était pas nécessaire que le ministre de l'Intérieur vienne nous réciter une litanie sur le même thème, si ce n'était pas pour nous donner des résultats. Pourquoi alors ne pas faire défiler tout le gouvernement ?

*Nous ne demandons pas* comme vous l'écrivez « *des ministres aseptisés* ». Nous leur demandons — et cet aspect est complètement passé inaperçu dans votre argumentation — de ne pas oublier que, bien qu'élus par une foule de sympathisants socialistes, ils sont les ministres de tous les Français.

Nous aurions tous parfaitement admis une déclaration composée d'un énoncé « froid » des résultats, suivie d'un commentaire du style : « *En tant que membre du PS je ne peux que me réjouir...* », où Defferre aurait montré qu'il savait faire la part des choses.

Bien sûr, il est difficile d'oublier sa casquette de militant, surtout lorsqu'elle date de plusieurs décennies. Voilà plutôt ce que vous auriez dû plaider dans votre article, au lieu de justifier l'injustifiable.

Il est normal que de petites bavures — du style « essais nucléaires », « Plogoff », « Faure : Cour de sûreté de l'Etat », ou « Defferre » se produisent au début.

Mais nous devons être exigeants des socialistes, car ils n'ont pas le droit de décevoir les formidables espoirs que nous avons mis en eux. Et c'est à vous, journalistes, qu'il incombe de nous aider... et de les aider.

**Bruno DURAND**
**Val-de-Marne**

### Jeunes et responsables

Dimanche 21 juin 1981. Cette soirée historique, c'est sur Antenne 2 que nous avions décidé d'en suivre le déroulement. En *marge des chiffres, des* résultats et des analyses du scrutin, cette chaîne avait choisi Palavas, aux portes de Montpellier, pour montrer comment une petite localité française « en vacances » réagissait à ces résultats.

Ce qui m'a franchement choqué dans ces interventions d'Antenne 2 à Palavas, c'est cet adolescent, apparemment en âge de voter, qui a, en généralisant fâcheusement son propos, expliqué que les jeunes de son âge n'étaient pas intéressés par la politique, qu'ils laissaient cela à d'autres et que le résultat n'était pas important.

Le journaliste qui l'interrogeait n'a pas cru bon de *limiter ces propos à leur* auteur, il les a pris pour argent comptant et j'estime qu'il n'a en cela pas fait son métier. Un journaliste compétent — ou objectif — aurait certainement rappelé que, le 10 mai, des millions de jeunes ont, à côté de leurs aînés, fêté la victoire de François Mitterrand, ce qui prouvait, bien sûr, que la *jeunesse* française se sentait tout à fait concernée par la vie politique du pays et qu'elle avait en grande partie voulu le changement de président et de politique.

Cette jeunesse-là a été la catégorie de Français qui a certainement le plus souffert de la politique d'austérité de Valéry Giscard d'Estaing. Elle aurait pu être tentée, puisqu'elle ne l'avait pas élu — elle n'avait pas l'âge de voter à l'époque — de ne pas respecter les règles démocratiques et de contester leur légitimité. Elle a su se montrer responsable. Elle a su résister aux manipulations, elle l'a choisi le combat de la démocratie et elle a gagné. Maintenant, cette jeunesse va rester fidèle à la *ligne de conduite qu'elle* s'est tracée.

**P. CATHALA**
**Hérault**

## Rat-le-bol

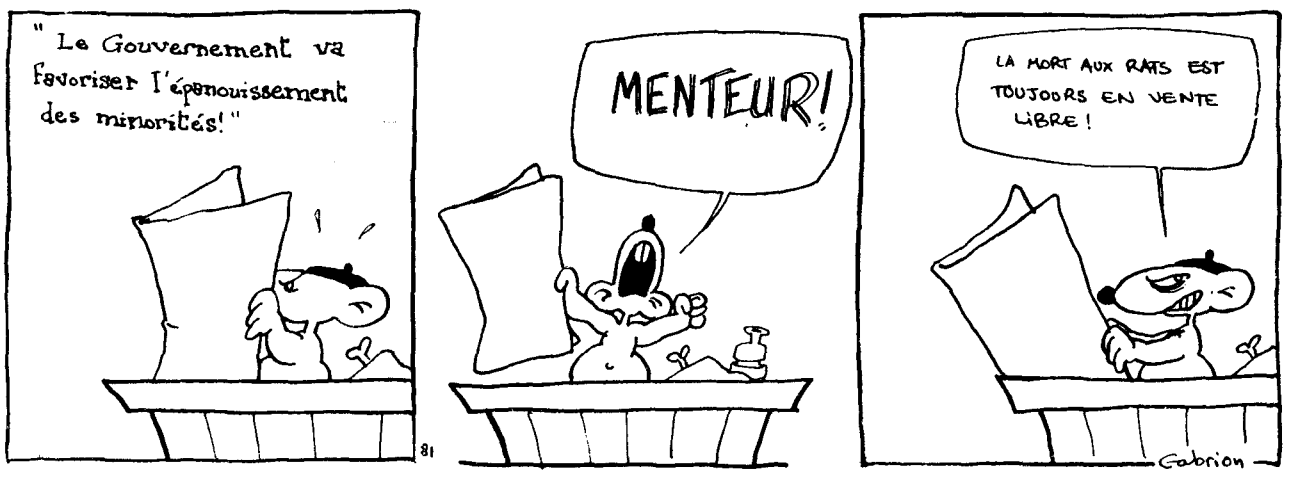

Les commissions parlementaires sous la précédente législature

# Travail législatif et volonté politique

**La nouvelle Assemblée, qui se réunira jeudi, procédera, comme à chaque début de législature, à la nomination des membres des commissions parlementaires. Ces commissions, destinées à simplifier le travail parlementaire, posent en réalité des problèmes politiques plus ou moins masqués derrière des impératifs techniques.**

Les constituants de 1958 rendaient responsables les commissions permanentes, leur nombre et leur compétence, sous la IVe République, de ce « *parlementarisme à la française* » où le gouvernement n'était, selon eux, qu'un « *organe dépendant étroitement et constamment du Parlement omnipotent* ».

En conséquence, c'est le recours aux commissions spéciales, réunies à l'occasion d'un texte précis, qui est devenu la règle, aux termes de l'article 43 de la Constitution..

Mais cette méfiance originaire à l'égard du Parlement ayant disparu dès l'instant où la majorité parlementaire a coïncidé avec la majorité présidentielle, c'est l'exception, à savoir le recours aux commissions permanentes, qui a prévalu. Ces commissions, contrôlées par la majorité, ne gênaient plus le gouvernement.

Cependant, la compétence et le nombre de ces commissions sont restés conformes à l'esprit des constituants.

Pour éviter un contrôle étroit de l'activité des ministères, il n'y a plus coïncidence entre la compétence des commissions et les attributions d'un département ministériel, sauf pour la commission des affaires étrangères et celle de la défense nationale. Le gouvernement s'est estimé mieux armé en face de commissions à compétence étendue et souvent disparate que face à des commissions étroitement spécialisées. C'est le cas de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, de la commission de la production et des échanges, de la commission des finances, de l'économie générale et du plan, et de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Travail législatif et impératifs politiques sont donc étroitement liés, et c'est sans doute pour de telles raisons que l'ex-majorité a ignoré la présence de l'opposition au sein des commissions.

Outre la présidence des commissions monopolisée par la majorité, qu'on se rappelle du rôle éminamment politique de Jean Foyer à la présidence de la commission des lois. C'est le déroulement même des débats qui annihilait l'opposition.

Christian Nucci, député socialiste de l'Isère (6e), qui fut membre de la commission de la production et des échanges, raconte que lors du dernier examen budgétaire, en 1980, la commission dont il faisait partie avait été saisie pour avis ; nommé rapporteur, il avait la possibilité d'interroger les ministres et les services intéressés sur questionnaires. Or, il ne lui a été répondu qu'à concurrence d'un tiers des questions posées.

Raymond Forni, député socialiste du Territoire de Belfort (2e), membre de la commission des lois dans la précédente Assemblée, rappelle que l'opposition n'a « *jamais obtenu de postes aux bureaux, au secrétariat, à la présidence ou à la vice-présidence des commissions* » *et qu'*« *elle ne parvenait pas à obtenir des informations de la part de ces bureaux de commissions sur les travaux effectués* ». Quant aux rapports présentés par l'opposition devant une commission, ils ne sont pas inscrits à l'ordre du jour.

Raymond Forni cite l'exemple d'un rapport présenté par Alain Hautecœur, député socialiste du Var (1re), devant la commission des lois, sur le 8 mai 1945. Il en conclut : « *L'opposition était considérée comme une sous-partie de la commission des lois. Elle ne pouvait que s'opposer sans proposer.* »

Laurent Fabius, député socialiste de la Seine-Maritime (2e), aujourd'hui ministre du Budget et qui fut membre de la commission des finances, avait tenté d'exercer son « *droit de contrôle sur pièces et sur place* » des documents au ministère des Finances, mais ceux-ci avaient disparu.

Au début de cette nouvelle législature, la volonté politique étant conforme au respect du Parlement et de ses composantes, ce frein mis au travail législatif devrait disparaître.

**Colette PARIS**

André Lajoinie, président du groupe communiste

## Une nouvelle étape...



ANDRE LAJOINIE est un des hommes clés du PCF. Spécialiste des problèmes agricoles, membre du bureau politique et responsable des députés communistes, on parle beaucoup de l'avenir que pourrait lui définir le prochain congrès du PCF.

Il est vrai qu'à de réelles compétences s'ajoute un militantisme sans faille. Originaire de la Corrèze, il exploite avec son père une petite ferme. Très vite, il milite chez les jeunes communistes du département avant de devenir, à vingt-six ans, permanent de la fédération de la Corrèze.

En 1958, il a le crâne fracturé lors d'une manifestation antifasciste. Trépané, il part se reposer pendant plusieurs semaines en Tchécoslovaquie. Chargé de la propagande à la fédération de la Corrèze, il est appelé au siège du parti pour y travailler à la section agraire du comité central.

En juillet 1967, il part, sans se cacher, suivre les cours de l'école de Moscou. Il accède au comité central en 1972, est élu député de l'Allier en 1978 et entre au bureau politique en 1979.

Belle carrière. André Lajoinie n'avait pas terminé son premier mandat législatif que l'on parlait déjà de lui pour remplacer Robert Ballanger à la présidence du groupe communiste. Le décès de ce dernier ne fera qu'accélérer le processus. Sa réélection lundi n'a fait que confirmer la volonté du PCF de lui attribuer un rôle de premier plan. Interrogé sur les rumeurs qui font de lui le successeur de Georges Marchais à la tête du PCF, André Lajoinie répond dans un sourire « *ma responsabilité actuelle me suffit amplement. Il ne faut pas prêter foi aux supputations. C'est le congrès qui décidera...* »

Sans suivisme ni surenchère

## Le groupe communiste définit ses cinq priorités

LES quarante-quatre députés communistes ont élu lundi après-midi leur bureau de groupe à l'Assemblée. Comme prévu, c'est André Lajoinie qui a été nommé président. Il sera entouré de trois vice-présidents : Guy Ducoloné, Jacques Brunhes, Colette Gœuriot et de sept membres : Jean Combasteil, Georges Hage, Parfait Jans, Louis Maisonnat, Robert Montdargent, Louis Odru et Vincent Porelli.

Dans une déclaration à la presse, André Lajoinie a rappelé que les élus communistes étaient décidés, à agir dans un esprit constructif et responsable » pour réaliser la politique que les Français ont choisie. Ils le feront « *avec leur spécificité et leur originalité propre, sans suivisme ni surenchère* ».

Le groupe communiste a par ailleurs défini les cinq directions prioritaires dans le sens desquelles il compte travailler :

- Les problèmes sociaux et l'emploi ;
- La défense du potentiel économique et sa relance ;
- La garantie et l'extension des droits et des libertés démocratiques ;
- La décentralisation, l'extension des pouvoirs des régions (assemblée élue), des départements et des communes. La représentation proportionnelle à toutes les élections ;
- L'action pour le désarmement et la paix.

Claude Labbé, président du groupe RPR

## L'orthodoxie chiraquienne

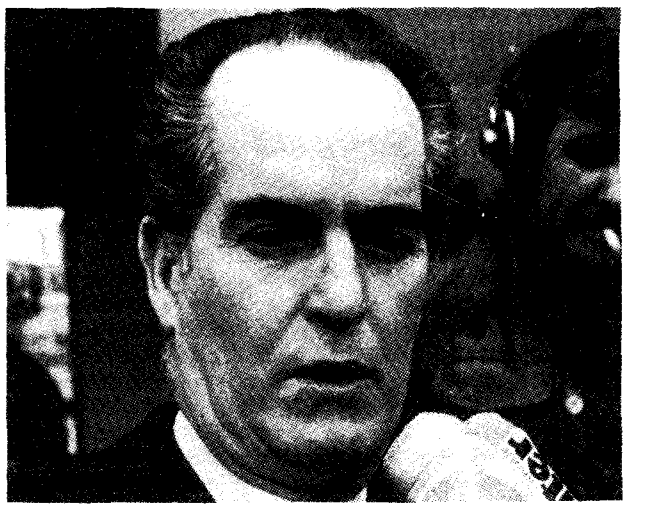

« *J'EN mesure la responsabilité nouvelle et différente ; un groupe d'opposition doit se structurer d'une autre manière* », déclarait Claude Labbé après avoir été réélu, le 24 juin dernier, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale. Il occupe cette fonction depuis 1973.

« *Juger, critiquer, proposer* »; Claude Labbé définit ainsi l'attitude de son groupe à l'avenir, refusant, en tant que membre de l'opposition, d'occuper des postes de responsabilité au sein des commissions...

Agé de soixante et un ans, député des Hauts-de-Seine depuis 1967 (auparavant élu UNR de Seine-et-Oise entre 1958 et 1962), cet ancien inspecteur d'Air France fut secrétaire général de l'UNR-UDT en 1963. Il est actuellement conseiller politique du RPR, qu'il porta sur les fonts baptismaux en 1976, aux côtés de Jacques Chirac.

Gaulliste de la première heure, Claude Labbé a participé activement à l'ascension de Jacques Chirac. Lors du congrès extraordinaire du RPR, en février 1981, tenu pour désigner le maire de Paris comme candidat du mouvement à l'élection présidentielle, il s'exclamait :

« *Chacun sait que j'ai toujours tout subordonné, pour ne pas dire sacrifié, au devoir d'unité. Pourquoi changerais-je? Plusieurs dans nos rangs auraient pu prétendre à la candidature. Ils ne l'ont pas fait, estimant comme moi que, lorsqu'une candidature s'impose, toutes les autres ne s'imposent pas.* »

Le président du groupe RPR a toujours habilement joué le jeu de « *l'orthodoxie chiraquienne du moment* », pourrait-on dire; sachant répercuter les décisions politiques prises par la direction de son parti parmi ses collègues, tout en ménageant les sensibilités des uns et des autres.

# Le secrétariat national du Parti socialiste

**La nomination de plusieurs membres du secrétariat national à des postes de responsabilité gouvernementale a entraîné leur remplacement lors du récent comité directeur du Parti socialiste. Ce nouveau « gouvernement » du PS assurera la bonne marche du parti jusqu'au congrès de Villeurbanne en octobre prochain.**



Lionel Jospin



Jean Poperen



Paul Quilès



Véronique Neiertz



Gérard Delfau



Jean Pronteau



Christiane Mora



Claude Germon



Michel Charzat



Michel Pezet



Pierre Guidoni

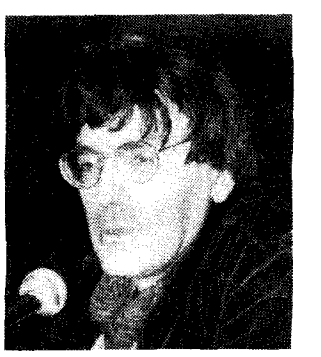

Didier Motchane

## LIONEL JOSPIN

**Premier secrétaire**

Né le 12 juillet 1937 à Meudon, adhère au PS en 1971. Membre du secrétariat national en 1973, il est chargé de la formation puis, en 1975, des relations internationales. A partir de cette date, il anime une commission chargée d'analyser les relations entre le PCF et le PS. Il a pris ses fonctions de premier secrétaire le 24 janvier dernier. Conseiller de Paris depuis 1977, il vient d'être élu député dans la vingt-septième circonscription de Paris (XVIIIe arrt). Sur le plan professionnel, Lionel Jospin fut nommé, à sa sortie de l'ENA, à la direction économique du ministère des Affaires étrangères ; il devint par la suite secrétaire puis conseiller aux Affaires étrangères. Il quitta l'administration pour l'enseignement au lendemain de Mai 68. Il est aujourd'hui directeur du département d'économie à l'IUT de Sceaux.

## JEAN POPEREN

**Secrétaire national aux relations extérieures et aux élections**

Agé de cinquante-six ans, il a rejoint le Parti communiste clandestin en 1943. Il en est parti en 1958. Le groupe dissident « Tribune du communisme » qu'il a fondé a été l'une des trois organisations qui ont concouru en avril 1960 à la création du PSU. En désaccord avec la majorité de son parti qui s'était refusé à tout rapprochement avec la FGDS, il crée à la fin de 1967 l'Union des groupes et clubs socialistes (UGCS). Cette initaitive lui vaut d'être exclu du PSU. En juillet 1969, il contribue à la naissance du nouveau PS et constitue la majorité de ce parti avec les amis d'Alain Savary et les partisans de Guy Mollet.

Membre du comité directeur et du bureau exécutif depuis 1971, il est député du Rhône depuis 1973. Il a été délégué auprès du premier secrétaire du PS pour la politique industrielle et l'aménagement du territoire. Il est secrétaire national chargé de la propagande depuis 1975, puis chargé des élections et du contentieux depuis 1979. A ce titre, il a dirigé toute la campagne pour les dernières élections législatives. Il vient d'être réélu député de la 13e circonscription du Rhône.

## PAUL QUILES

**Secrétaire national à l'organisation et aux fédérations**

Agé de 39 ans, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, il a été ingénieur à Shell française de 1964 à 1970 et de 1973 à 1978, et ingénieur à Shell internationale de 1971 à 1973. Entré au Parti socialiste en 1972, il est élu député en mars 1978 ; c'est le premier député socialiste de la capitale. Il est membre de la commission de la production et des échanges à l'Assemblée nationale. Conseiller régional d'Ile-de-France, membre du comité consultatif de l'utilisation de l'énergie, il est délégué national du PS aux cadres. Membre du Conseil économique et social de 1974-1975, il est secrétaire national depuis 1979. Spécialiste des problèmes d'organisation, il a notamment dirigé toute la campagne présidentielle de François Mitterrand. Il vient d'être réélu dans la quatorzième circonscription de Paris.

## VERONIQUE NEIERTZ

**Secrétaire nationale à la lutte des femmes, et chargée du secteur international**

Diplômée de HEC, elle a adhéré au Parti socialiste en 1972. EN 1977, elle était responsable du service de presse de Gilles Martinet. En 1979, elle est membre du bureau fédéral du PS, où elle réside, et secrétaire à la lutte des femmes au niveau national. En 1981, après avoir été au conseil politique de François Mitterrand pendant la campagne électorale, elle remplace Lionel Jospin aux relations internationales, poste qu'il occupait avant de prendre ses fonctions de secrétaire national du PS.

Elle vient d'être élue députée de la cinquième circonscription de la Seine-Saint-Denis.

## GERARD DELFAU

**Secrétaire national à la formation**

Né le 21 octobre 1937 à Saint-Jean-de-Fos (Hérault), agrégé de lettres. Il adhère en 1965 à la Convention des institutions républicaines et devient président des clubs Démocratie et Université en 1970. Il entre au comité directeur du PS en 1975. Premier secrétaire fédéral, il est maire de Saint-André-de-Sangonis et membre du conseil d'administration national du centre de formation des personnels communaux. Il est élu sénateur de l'Hérault, le 28 septembre 1980.

## JEAN PRONTEAU

**Secrétaire national aux études**

Soixante-deux ans, a adhéré au PCF en 1942 ; dirigeant de la jeunesse pendant la Résistance, il sera député communiste de la Charente de 1945 à 1958. Membre du comité central depuis 1950, il sera exclu par le XVIe Congrès en mai 1961. Cofondateur et directeur des éditions Anthropos, il rejoint le Parti socialiste en 1973. Directeur de l'ISER, responsable du groupe des experts, il est membre de la commission administrative du parti depuis 1975.

## CHRISTIANE MORA

**Secrétaire nationale à la communication et à la propagande**

Elle est née en novembre 1938 à Talence (Gironde). Maître-assistante dans l'enseignement supérieur, elle devient membre de la direction du Parti socialiste en 1975 et contribue à définir le programme énergétique des socialistes. Chrisitiane Mora assure sa responsabilité de secrétaire nationale depuis 1979 et est conseillère municipale de Blère (Indre-et-Loire).

Elle vient d'être élue députée de la troisième circonscription de l'Indre-et-Loire.

## CLAUDE GERMON

**Secrétaire national aux entreprises, membre du comité directeur**

Il avait adhéré à la Convention des institutions républicaines de sa création en 1975, alors qu'il était inspecteur des impôts à Poitiers. En 1968, il devient secrétaire général adjoint de l'union générale des fonctionnaires CGT, puis entre à la commission exécutive de ce syndicat. Après les élections municipales de 1977, il est élu maire de Massy, dont il était déjà conseiller municipal depuis 1974.

Il a été élu député de la troisième circonscription de l'Essonne le 21 juin.

## MICHEL CHARZAT

**Secrétaire national au secteur public, à la fonction publique et aux nationalisations**

Diplômé de l'Institut d'études politiques, diplômé d'études supérieures de droit et de sciences économiques, docteur en histoire, il adhère à la SFIO en 1968. Il entre au bureau exécutif en 1975, puis au secrétariat national à l'issue du congrès de Metz en 1979 où il est chargé du secteur public et de la fonction publique. Il a été directeur adjoint, aux côtés de Paul Quilès, de la campagne présidentielle de François Mitterrand. Conseiller de Paris depuis 1977, il vient d'être élu député de la 30e circonscription de Paris.

## MICHEL PEZET

**Secrétaire national à l'urbanisme, à l'environnement, au cadre de vie et aux associations**

Premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône, il a échoué aux élections législatives dans la 1re circonscription des Bouches-du-Rhône à Marseille, face à Hyacinthe Santoni.

## PIERRE GUIDONI

**Secrétaire national aux collectivités locales**

Né le 5 octobre 1941 à Montpellier (Hérault). Elu député de l'Aude en 1978, il a été réélu lors des dernières législatives. Formé par le syndicalisme étudiant (il est président d'honneur de l'UNEF), il a dirigé de 1963 à 1964 les étudiants socialistes SFIO. Il est membre du comité directeur du PS depuis 1971 et du bureau exécutif depuis 1975. Il fut conseiller de Paris de 1971 à 1978. Diplômé d'études supérieures de sciences politiques et de l'Institut d'études politiques de Paris, Pierre Guidoni est également licencié en droit et licencié ès lettres.

## DIDIER MOTCHANE

**Secrétaire national sans attribution**

Agé de cinquante ans, il est député à l'Assemblée européenne. Membre du secrétariat national de 1974 à 1975, il était chargé des relations avec les pays du tiers-monde.

**Demain, les secrétaires nationaux adjoints**

Conseil européen à Luxembourg

# L'Europe des hommes s'oppose à l'Europe des marchands

***« Très forte impression », « un choc, même », « un acte de foi européen ».* Au vu de ces réflexions, François Mitterrand n'a donc pas manqué son entrée dans le concert européen. Mais cette distribution de fleurs ne doit pas cacher l'apparition des premières dissensions. Notamment sur la politique économique. En effet, la France préconise une relance par l'emploi. Pour Londres et Bonn, l'objectif prioritaire est la lutte contre l'inflation.**

PENDANT que le président français proposait, lundi à Luxembourg, « *quatre axes de réflexion* » à la CEE pour lutter contre les difficultés économiques et sociales, les centrales syndicales européennes manifestaient devant le palais du Kirchberg leurs inquiétudes face à la montée du chômage en Europe (8,5 millions de personnes en 1981).

François Mitterrand, examinant la situation globale de l'Europe, a estimé que les Dix devraient, en premier lieu, financer des industries considérées comme prioritaires, pour favoriser notamment l'innovation, par le biais d'emprunts communautaires ou conjoints.

En deuxième lieu, les industries à dimension européenne (informatique, recherche, grands travaux et économies d'énergie) devraient être soutenues.

En troisième lieu, la CEE devrait réfléchir à un « *espace social européen* » et à la place des travailleurs dans l'entreprise.

Enfin, le président français a noté la nécessité d'aménager la durée du temps de travail, en accord avec les syndicats. « *La lutte contre le chômage,* a-t-il déclaré, *constitue la priorité des priorités... Il faut utiliser la pleine dimension européenne dans un espace social, apaisé par l'aménagement du temps de travail avec la participation des syndicats.* »

Sur ce point, et comme récemment à l'OCDE, la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest sont « montées au contre ».

« *Le chancelier Schmidt et Margaret Thatcher ont adopté des points de vue presque identiques sur la lutte contre l'inflation, qui pour eux doit prendre le pas sur la lutte contre le chômage* », devait déclarer Mark Eyskens, premier ministre belge. Le « *nouvel axe Londres-Bonn* » a critiqué « *toute relance par l'augmentation de la demande, estimant qu'elle ne pourrait être que le résultat de l'assainissement des structures économiques* ».



**François Mitterrand à Luxembourg : priorité à la lutte contre le chômage.** (Photo KEYSTONE)

Se prononçant tous deux contre des aides aux secteurs malades, ils ont plaidé pour le libre échange, excluant tout protectionnisme.

Les questions internationales ont fait, pour leur part, l'objet de discussions officieuses, « *au coin du feu* ». La situation iranienne, en particulier, a été évoquée avec inquiétude : « *Un grave vide du pouvoir a été constaté, ce qui peut laisser la place à une offensive soviétique.* »

## Rollei dépose son bilan

APRES le dépôt de bilan de la firme allemande Rollei, l'Europe n'a pratiquement plus d'industrie photographique, excepté le *nec plus ultra* des appareils, le Leica dont les unités de fabrication sont contrôlés par la firme suisse Wild Heerburg.

Troisième grand de l'industrie photographique ouest-allemande à faire faillite après Voigtlaender et Zeiss, Rollei employait plus de 5 000 salariés, dont 4 300 dans sa filiale de Singapour qui assurait l'essentiel de la fabrication. La marque ne disparaîtra pas complètement car l'usine de Singapour poursuivra la fabrication de projecteurs de diapositives, d'appareils 24 × 36 compact et de flashes électroniques. Certaines filiales étrangères, dont la France, continueront leurs activités.

La chute de Rollei consacre la suprématie des Japonais dans un secteur où les bouleversements technologiques importants sont attendus avec la mise au point de la cassette vidéo qui concurrencera à la fois la photo et le film.

## Conforama ne veut pas payer pour Boussac

« *La société Conforama, un des plus prestigieux actifs avec Christian Dior du groupe Willot, n'entend pas éponger les pertes de Boussac-Saint-Frères (BSF),* a déclaré, lundi 29 juin à Paris, Jean-Claude Tate, PDG de la firme. « *Conforama est une très belle mécanique en pleine expansion et nous ferons tout pour que son intégrité soit conservée* », a ajouté Jean-Claude Tate qui a assuré que « *la mission de l'administrateur judiciaire nommé vendredi dernier est notamment d'éviter les conséquences sur le secteur distribution des difficultés des Willot.* »

Conforama emploie plus de 4 000 salariés dans 104 magasins. Si le magasin de Rennes (100 personnes) ne semble pas concerné par le dépôt de bilan de BSF, par contre l'incertitude est grande pour les trois usines textiles du groupe en Bretagne : les usines Cyclone de Fougères et de Louvigné-du-Désert et celle de Dol-de-Bretagne.

# Restaurer les libertés syndicales

*La CGT réclame une loi d'amnistie pour les conflits de travail*

***« On aimerait bien que le ministre du Travail entre dans une phase de décisions concrètes. »* Tel est le sentiment de Gérard Gaumé, secrétaire confédéral de la CGT qui a rencontré la semaine dernière Jean Auroux pour parler de répression syndicale et déposer au passage un gros dossier, lourd de quelque deux cents litiges.**

LA CGT réclame dans l'immédiat une « *vaste et audacieuse loi d'amnistie* » qui raye les sanctions disciplinaires et les poursuites civiles contre les salariés, militants et organisations syndicales, mais maintienne les délits patronaux d'entrave au libre exercice du droit syndical.

A titre de réparation de l'héritage, la centrale demande une loi de circonstance, ouvrant droit à réintégration pour « *tous ceux qui ont été sanctionnés, condamnés et licenciés durant le précédent septennnat* ».

La CGT propose enfin la mise en place d'un large processus de négociations syndicats-patronat sous l'égide et l'impulsion de la Direction du travail. Il s'agit de traiter un à un les dossiers en vue d'annuler les sanctions et d'obtenir la réintégration des licenciés.

« *Compte tenu du contexte nouveau, ça vaut la peine de se rassoir autour d'une table pour régler le contentieux* », précise Gérard Gaumé.

La restauration des libertés syndicales, tel est le maître mot de la centrale. Dans quelques jours, la CGT déposera ses propositions en matière de droits nouveaux des salariés.

On se souvient que Jean Auroux doit remettre au gouvernement, en septembre, un rapport sur ce thème.

La CGT réclame, enfin, l'abrogation d'un certain nombre de textes réglementaires et de lois, dont la loi anti-casseurs, la loi Peyrefitte et l'article 414 sur le délit d'entrave à la liberté du travail.

Si le gouvernement veut apporter la preuve de sa volonté en la matière, dit en substance la CGT, il doit trancher très rapidement dans les quelques cas qui lui ont été présentés en partie émergée de l'iceberg.

## De l'oxygène pour les PME

C'EST le 1er juillet qu'entreront en vigueur les mesures d'aide aux PMI, PME décidées au Conseil des ministres du 17 juin.

Elles concernent les entreprises réalisant un chiffre d'affaires n'excédant pas 50 millions de francs ou celles n'employant pas plus de 100 personnes.

Il s'agit de facilités financières accordées pour contre-balancer la hausse du loyer de l'argent et leur permettre de faire face à leurs échéances des prochains mois. Ces facilités seront accordées aux entreprises ayant déposé un dossier avant le 31 août, par le biais des CODEFI, comités départementaux pour le financement, dont les possibilités d'intervention ont été élargies. Ceux-ci autoriseront des avances sur trésorerie pouvant aller jusqu'à dix-huit mois, assorties de bonifications, comprises entre 8 et 10 %.

Une nouvelle SCOP à Lorquin (Moselle)

## Chez Weiler, le travail a repris

LE tribunal de commerce de Metz devrait donner le feu vert le 2 juillet à une nouvelle coopérative ouvrière de production, Scopex Weiler, à Lorquin (Moselle), qui fabrique des éléments de cuisines.

Le 18 mars dernier, les dirigeants sarrois de Weiler estimaient qu'il y avait « *peu de possibilités de remettre sur pied l'entreprise* », en raison d'un « trou » de 30 millions, pertes cumulées depuis 1976. Le 29 avril, le tribunal de commerce de Metz prononçait la liquidation de biens. Après plusieurs semaines de lutte, les travailleurs de Weiler ont réussi à reconstituer une société.

Pour mettre sur pied la SCOP, on est allé chercher un homme d'expérience : Roger Chaon, président de l'Union régionale des SCOP de l'Est, pendant six ans directeur des ventes de Manuest, la SCOP de Châtenay (Vosges), qui a bien redémarré après la crise de 1973.

Sur les 267 salariés de l'ancienne entreprise, seuls 157 ont pu être repris, mais une importante partie des autres ont pu se reclasser.

Les travailleurs repris ont mis leurs indemnités de licenciements dans la SCOP, dont le capital est aujourd'hui de 12 000 francs. « *Il devrait arriver à un million de francs d'ici à la fin de l'année* », nous a indiqué Roger Chaon.

Le conseil général de la Moselle devrait prochainement accorder une garantie financière de l'ordre de 1,5 million de francs du département. L'établissement public régional de Lorraine pourrait également garantir des prêts bancaires. La SCOP compte aussi sur des prêts participatifs et des prêts du crédit coopératif.

Roger Chaon : « *Pour le moment, nous avons du travail pour deux mois. Mais la sérieuse étude de marché que nous avons faite nous permet de penser que nous tiendrons le coup. Elle prévoit une croissance annuelle en volume de 3 %. Nous allons mettre en place un service de recherche et de développement qui va préparer de nouveaux modèles pour le Salon du meuble de 1982.* »

**Guy de FARAMOND**

BREF

### CFDT

### Réunion à Reims pour sauver la machine-outil

FAISANT écho aux déclarations de François Mitterrand au Conseil des ministres du 17 juin et concernant la machine-outil (*Combat socialiste* du 19 juin), la branche machines-outils de la CFDT a décidé de se réunir les 6 et 7 juillet prochains à Reims et de réfléchir à l'avenir de ce secteur.

Lors d'une réunion le 25 juin dernier, les sections CFDT de Bertiez (Givors), Saint-Etienne Machine-Outil et Nouvelle-Nolaf (Saint-Etienne) ont réaffirmé leur volonté de ne pas être mises devant le fait accompli mais de participer, avec un gouvernement de gauche, à la mise au point d'un plan susceptible de garantir durablement l'emploi dans un secteur vital. Il faut dire que, dans la Loire, la situation de l'emploi dans ce secteur reste préoccupante : 149 licenciements économiques sont prévus chez Berthiez, 50 licenciements chez Nouvelle-Nolaf qui a dû déposer son bilan et graves difficultés financières chez Saint-Etienne Machine-Outil.

• **Le nombre des sections syndicales** dans les entreprises de plus de 50 salariés du secteur privé ou parapublic a pratiquement triplé entre 1970 et 1978. Selon le ministère du Travail, on en dénombrait 35 216 au 1er juillet 1978 contre 32 809 à la même époque de 1977 et 11 775 en 1970.

DOSSIER

# Les beaux jours de

## Des pratiques qui coûtent

VACANCES vieilles pierres, vacances soleil, vacances shopping... L'été met les consommateurs à dure épreuve, et les acharnés de la « dégotte » en particulier : c'est le rush sur les souks puis, en dernier ressort, sur le duty-free shop des aéroports.

« Rapporter ! » Essentiel, ne serait-ce que pour étonner la colombe demeurée au bercail. Mais en fait de colombe, il doit y avoir un pigeon dans l'histoire ! Car, si tout est moins cher « ailleurs », il y a toutes les chances pour que cette cravate ou ce sac très « coutures », ce parfum bien connu bradé sur un marché, voire à l'aéroport, « coûte » 2 milliards de francs à l'industrie française et quelque 20 000 emplois...

Sauf quand il s'agit d'alcool frelaté, la duperie du consommateur lui est rarement fatale ! Mais c'est dans ce domaine des grandes marques d'apéritifs, de liqueurs et de spiritueux français que la contrefaçon demeure la plus courante : contenants comme contenus sont copiés, et les chambres syndicales estiment que le tiers des consommations provient d'un contrefacteur. Lors d'une campagne publicitaire, Suze alignait quelques-unes des 180 imitations subies depuis 1925. Un vrai record.

chons d'amphore d'un négociant en vin de Campanie et ses copies, contrefaites par des viticulteurs narbonnais qui faisaient ainsi prendre leurs petits crus gaulois pour de grands vins italiens...

### Des « tableaux de correspondance » pour les parfums

Mais, aujourd'hui, le développement de la contrefaçon affecte davantage encore tout le domaine des produits de luxe, abordables pour certains d'entre eux, mais qui véhiculent une immense part de rêve. Au temps de « Soir de Paris, on trouvait déjà des « Soir de Tokyo », même faits ne vendent plus sous le manteau mais prospectent auprès des collectivités et des comités d'entreprise. Même celui du fabricant de briquets Dupont — lui-même copié — a été contacté ! L'argumentaire est toujours le même : le vendeur présente un tableau de correspondance où les parfums « à tendance » Calèche ou Shalimar sont affligés d'un nom très fantaisiste ou d'un simple numéro de référence. Le flacon est banal, ce qui permet d'expliquer le faible prix d'un produit « dégriffé »... « *La dégriffe n'existe pas,* explique Christine Vilmart, chef du département juridique et social de la Fédération française de l'industrie des produits de parfumerie, de beauté et de toilette. *Lorsque l'on sait qu'un parfum de grande marque est composé d'essences naturelles, dans certains cas de 300 types différents, on n'imagine pas qu'il soit vendu au rabais, avec les mêmes caractéristiques. En fait, le contrefacteur, qui a plus ou moins réussi à imiter le parfum d'origine avec des produits synthétiques, réalise un profit considérable.* »

L'affaire Fabiani fut un « modèle » du genre : pour avoir mis sur le marché des parfums contrefaits, il a été condamné, fin janvier, par la cour de cassation de Paris, de délit d'atteinte aux marques Dior et Rochas, de concurrence déloyale et de substitution de produit.

Mais si la contrefaçon perturbe le marché intérieur, elle s'épanouit à l'exportation. Et, à la Fédération française de l'industrie des produits de parfumerie, de beauté et de toilette, Christine Vilmart se bat églament... pour la France. Pas question de donner une fausse indication de provenance avec par exemple l'emploi du mot « France » par exemple dans la marque. Elle a, récemment, obtenu du géant suisse de la distribution, Migros, le retrait de ses parfums « Passy », « Auteuil », etc. L'étiquette ne comportait ni le nom du fabricant, ni une quelconque provenance...

### La prison pour M. Chih

L'enjeu de la bataille ? Globalement, pour l'ensemble du secteur, 33 000 emplois et un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards de francs, dont près de 4 milliards à l'exportation. « *Les ventes de parfums contrefaits atteindraient un demi-milliard de francs* », estime Christine Vilmart. C'est cela en moins pour les 340 entreprises françaises du secteur.

Car, si la contrefaçon emploie du monde, elle est rarement créatrice d'emplois en France... Et les contrefacteurs s'octroient une part croissante du marché export des firmes françaises ; perte présumée : 2 milliards de francs, 20 000 emplois.

Parmi les pays « producteurs », l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine, mais également notre voisin italien, dont le chiffre d'affaires en contrefaçon était déjà de l'ordre de 300 millions de francs en 1979 ! Dernière escroquerie signalée : le « super » vendu au rabais, et qui ne serait qu'un carburant ordinaire, additionné d'alcool pour en augmenter les octanes. Un seul défaut : il coule les bielles !

Fin 1980, une condamnation à la prison ferme défrayait la chronique : Gianfranco Chih, responsable d'une « usine » milanaise, était condamné à dix-neuf mois de prison. La police, informée par le détective privé engagé par l'Union des fabricants, découvrait des milliers de sacs, de boucles de ceinture, des kilomètres de toile « griffée » et tous les poinçons et gadgets nécessaires à contrefaire Dior ou Saint-Laurent, Gucci, Vuitton ou Céline, Cartier ou Rolex, Adidas, Marlboro ou Fruit of the Loom. Dans les ateliers milanais, on fabriquait 3 500 articles par jour, soit un million par an, sans compter la production d'une vingtaine de sous-traitants. Chiffre d'affaires de M. Chih : 100 millions de francs, dont 60 % réalisés en Amérique du Nord, en

**Corot a peint six cents toiles... Dix mille d'entre elles sont aux Etats-Unis. La contrefaçon est vieille comme le monde.**

**Le 19 juin dernier, la Chambre de commerce internationale a invité les gouvernements à renforcer la lutte contre les contrefaçons industrielles, qui « *affectent les fabricants américains et européens et représentent un danger pour les consommateurs* ».**

**Dans une déclaration adoptée par son conseil d'administration, l'Organisation mondiale des dirigeants d'entreprise appelle également les autorités douanières à abandonner la traditionnelle règle du secret, en cas de saisie de contrefaçon, et à informer les propriétaires légitimes de ces marques.**

**Les contrefaçons, produites de plus en plus dans les pays d'Extrême-Orient et les Caraï-**

## Un pillage technologique

*DANIELLE et Thomas Holland ne sont pas au bout de leurs difficultés : à peine viennent-ils de faire définitivement valider leur brevet aux Etats-Unis (sept ans après le dépôt !), que les voici en campagne contre vingt et un gros distributeurs en France !*

*La contrefaçon ? Ils connaissent. La bataille dure depuis 1974, lorsque Thomas Holland et Bruce Howes, deux Américains rodés aux techniques de l'offset, terminent la mise au point d'un système d'impression du tissu par transfert, avec des encres sublimables qui respectent parfaitement la quadrichromie d'une jolie photo couleur. Ils attendent d'abord deux ans pour que leur brevet soit accordé aux Etats-Unis. Puis c'est le dépôt en France et dans une quinzaine de pays.*

*Thomas Holland s'installe à Paris et fonde une société du nom du procédé, Arphotex. Avec Danielle, sa femme, il grave et imprime pour le compte des fabricants français et européens et se taille progressivement sa place dans le domaine du maillot de bain, puis de la lingerie : impression « panthère » ou portraits des vedettes du stade ou de la scène sur un tee-shirt, Arphotex à la mode en poupe...*

« Aujourd'hui, nous sommes neuf chez Arphotex et nous réalisons 3,5 millions de francs de chiffre d'affaires, *explique Danielle Holland.* Mais c'est dérisoire en comparaison de ce que nous devrions être, sans le pillage systématique de notre brevet par nos contrefacteurs, quatre sociétés principalement. »

*Vu le coût de la bataille, les Holland ont fini par rejoindre un gros groupe suédois, l'éditeur Bonnier, qui a pris une participation de 74 % dans Arphotex.*

« A notre décision d'attaquer la distribution lorsqu'elle s'approvisionne auprès des contrefacteurs, celle-ci a répondu par un boycott partiel de nos propres produits, *affirme Danielle Holland.* Si nous gagnons, nous exigerons, outre des royalties, des dommages et intérêts pour préjudice moral, car nos imitateurs offrent une qualité souvent médiocre, dévalorisent le procédé et n'hésitent pas à l'appliquer à des motifs pornos sur une lingerie très spéciale... »

n'aient rien de commun avec l'original. Griffes volées, produits contrefaits, d'anecdotes de vacances en marchés de dupe, la contrefaçon

Le phénomène est bien antérieur à la création de nos marques actuelles : on a trouvé des preuves de contrefaçon vieilles de 2300 ans avec des bou-

conditionnement à peu près. Aujourd'hui, les artisans de la contrefaçon sont définitivement passés au stade industriel : les fabricants de parfums contre-




**Un des exemples de contrefaçon exposé au musée du même nom qui se trouve rue de la Faisanderie.** (Photo Pascal Lebrun)

## Un siècle de luttes

*L'UNION des fabricants pour la protection internationale de la propriété industrielle et artistique regroupe, sous forme d'association d'utilité publique, quelque mille quatre cents adhérents, français et étrangers, des personnes morales surtout. Six cents de ces adhérents sont issus de quatre grands secteurs d'activité : parfumerie, haute couture et textile, alimentation et industrie pharmaceutique. C'est d'ailleurs pour répondre aux responsables français de cette dernière branche industrielle que fut créée l'Union... en 1872. La guerre de 70 venait de leur dérober le marché à l'exportation puisque leurs médicaments continuaient d'être vendus, sous des marques françaises mais fabriqués en contrefaçon dans la banlieue de Hambourg.*

*La Sodema, société des dépôts de marques, en fait la branche commerciale et administrative de l'Union, s'occupe des formalités de dépôt en France ou dans le monde, des éventuels litiges qui peuvent opposer le candidat au dépôt aux administrations locales. En cas de fraude, l'Union se charge de sa détection, avec un réseau de cent trente correspondants, de bureaux comme ceux qui viennent d'être ouverts à Séoul et à Tokyo, puis en avise la victime. Dernier stade : l'instruction, prise en charge par des avocats spécialisés dans les dossiers de contrefaçon (ils sont une dizaine en France). L'Union des fabricants traite annuellement quatre mille dossiers et instruit près de neuf cents affaires.*

*Dans sa salle de réception, l'Union a constitué un véritable petit musée de la contrefaçon, avec des vitrines où sont exposés originaux et imitations condamnées. Une façon de faire réfléchir les contrefacteurs ou présumés tels, convoqués ici pour une éventuelle réunion de conciliation. Le musée (1) est ouvert au public.*

• *(1) 16, rue de la Faisanderie, 75016 Paris. Tél. : 501.51.11.*

# la contrefaçon

## 20000 emplois à la France

**bes, concernent notamment les articles de grande diffusion comme les montres, les bagages, les lunettes de soleil, les boissons (whisky ou cognac).**

**La Chambre de commerce internationale relève l'*« importance croissante »* de ce problème dans les secteurs des pièces détachées pour automobiles, de l'équipement aéronautique, électronique, et des pesticides agricoles.**

**Les Etats-Unis et les pays du Marché commun ont l'intention de soumettre au GATT d'ici à la fin de l'année un code mondial de la contrefaçon. Un tel projet avait déjà été examiné lors des négociations commerciales du Tokyo Round en 1979, mais sans qu'un accord ait pu être dégagé entre les pays participants.**

**Enquête de Claudine MEYER**

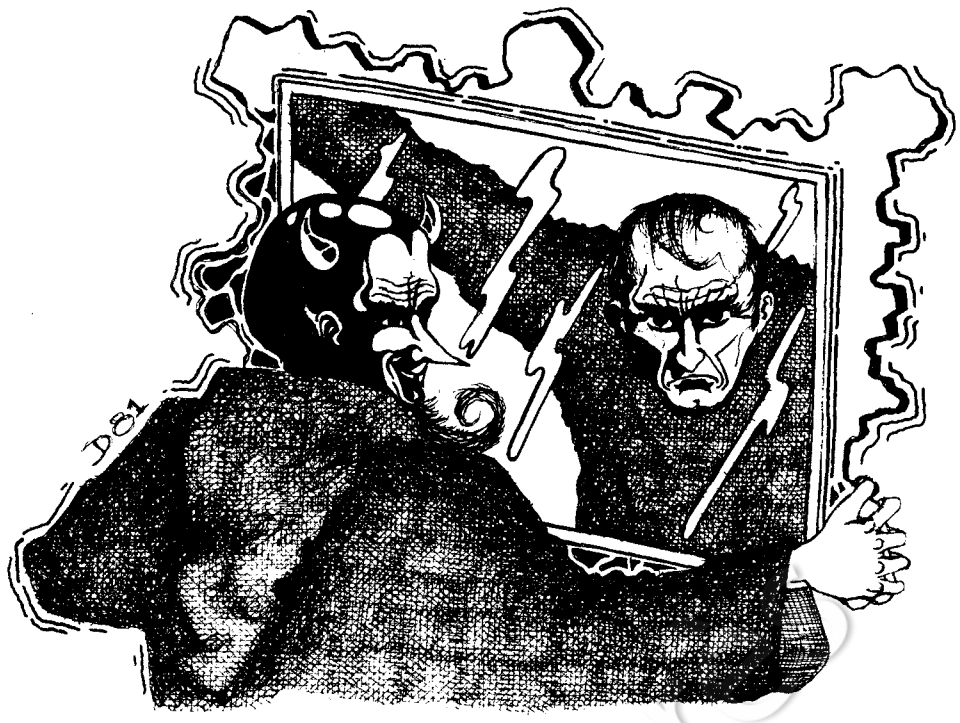

Afrique du Sud, au Moyen-Orient, mais également en France, à Andorre, en Allemagne et en Hollande. A Paris, un grossiste assurait la réception de Vuitton-Milan...

### Le faubourg Saint-Honoré au cœur de Séoul

Vuitton ... Il a intenté quelque 250 procès sur le seul marché américain. Mais c'est Cartier qui lui dispute le record du préjudice avec un recul des ventes de son département horlogerie de l'ordre de 15 % : or ses 18 000 « tanks » rapportent annuellement 85 % de devises internationales sur un chiffre d'affaires de 800 millions de francs. Chanel emploie cinq personnes à la « prévention ». Quant à Dior, il a atteint, en 1980, un budget « défense » de 1,6 million de francs pour payer 813 dépôts de marque et toutes les actions en justice intentées dans 80 pays.

Pour favoriser la promotion de la contrefaçon des couturiers, la Corée, par exemple, n'y est pas allée de main morte : on a carrément reconstruit, dans les rues du quartier Mion Dong de Séoul, quelque 500 mètres de ... faubourg Saint-Honoré !

Mais les efforts français, en particulier ceux de la Chambre syndicale de la couture parisienne, commencent à porter leurs fruits : des négociations franco-coréennes ont permis une certaine défense des marques dites « notoires » par les autorités locales.

« *Nos adhérents seraient contraints, pour bien faire, de déposer leur marque dans tous les pays, mais également dans toutes les classes de produits couvrant les catégories d'articles qu'ils sont supposés y vendre* », explique Françoise Benhamou, conseillère technique à la Chambre syndicale de la couture parisienne. Or il en existe 250 pour un lieu tel que Hong Kong !

Et le problème, pour Françoise Benhamou, c'est la parfaite fermeture des frontières des pays producteurs de contrefaçons. Le temps qu'un producteur étranger tente d'y exploiter sa marque suffit amplement à un industriel local pour s'approprier la griffe et le marché ! C'est particulièrement le cas pour les pays d'Amérique latine.

Paco Rabanne s'est fait flouer au Brésil par « Pacco Rabane ». Pierre Balmain s'est fait voler son identité par un ...homonyme indonésien. Lacoste se cogne le nez sur « Crocodile » en Colombie. Là encore, l'enjeu est de taille : le chiffre d'affaires des couturiers, parfums exclus, est de 4,2 milliards de francs, avec des taux à l'exportation qui atteignent jusqu'à 60 % pour les accessoires, tellement prisés par les contrefacteurs ! L'emploi : 40 000 salariés.

Pour Françoise Benhamou, il devient urgent d'instaurer un code international de lutte contre la contrefaçon et d'introduire progressivement des clauses sur la propriété industrielle dans les accords commerciaux entre pays.

# Ariane : le premier transporteur mondial européen

**Après les balbutiements expérimentaux des années 50, la conquête spatiale est entrée dans l'ère des applications avec les premiers satellites de télécommunication. D'abord expérimental, cet usage de l'espace devient désormais courant : les programmes officiellement connus correspondent au lancement de plus de deux cents satellites d'application en moins de dix ans ! C'est dire qu'on est réellement entré dans l'époque du transport spatial.**

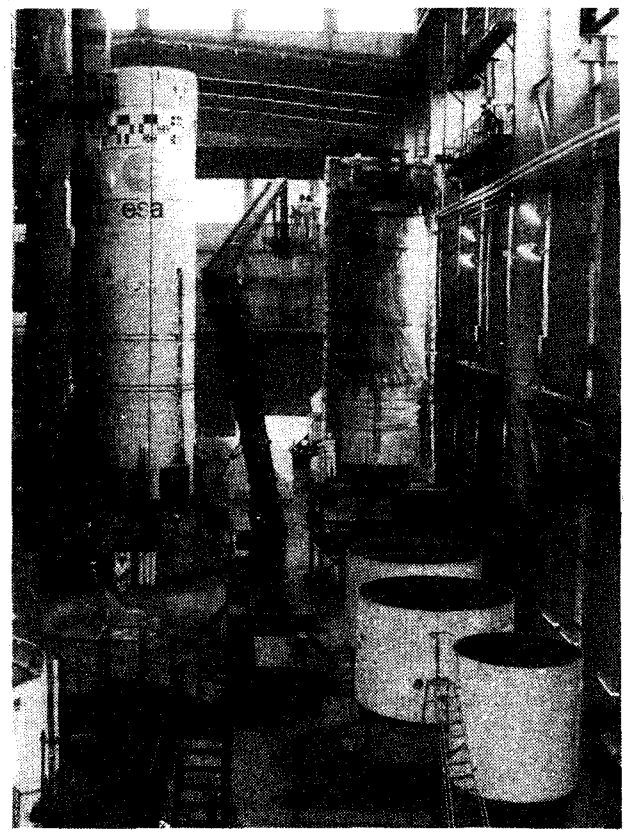

L'INDUSTRIALISATION des applications de l'espace a énormément fait baisser le coût des matériels, ouvrant à l'espace civil des applications qu'on n'a pas encore fini de recenser. Désormais, le satellite de télécommunication supplante tous les autres moyens de transmission téléphonique pour les liaisons entre continents : la nouvelle génération Intelsat 5 permet une liaison téléphonique pour un coût de « mise en contact » de 12 centimes seulement. De grands continents actuellement dépourvus d'infrastructures de télécommunication à longue distance (Afrique, Inde, Australasie, Chine, et même Amérique du Sud) ont choisi d'exploiter des satellites pour assurer leurs liaisons internationales.

Ce type de satellite est dit « géostationnaire » parce que placé sur une orbite telle (approximativement dans le plan équatorial à quelque 36 000 kilomètres d'altitude) qu'il tourne à la même vitesse que la terre autour de son axe, et apparaît donc comme fixe dans le ciel. Ces orbites géostationnaires auront d'autres applications : satellites de télévision, de météorologie, d'aide à la navigation aérienne et maritime. On voit que l'espace civil donne une dimension jusqu'ici inconnue aux possibilités de dialogue pacifique et de commerce.

### *L'œil d'Ariane*

D'autres applications sont prévues dès cette décennie, pour étudier et gérer industriellement les ressources de notre planète affamée d'énergie et où un homme sur trois ne mange pas à sa faim.

De là-haut, en effet, l'œil perçant des caméras, travaillant dans les diverses longueurs d'onde du spectre visible et invisible (infrarouge à ultraviolet) permet de localiser l'emplacement et l'étendue de nombreuses ressources, quelles soient en surface (forêts, cultures) ou en profondeur (minéraux, eau, poissons, etc.). Certains de ces satellites, dits « d'observation » seront placés en orbite héliosynchrone, c'est-à-dire qu'ils tourneront dans le plan des pôles en conservant toujours la même orientation par rapport au soleil. Dans cette catégorie, on verra apparaître avant la fin du siècle le moyen d'exploiter directement l'énergie solaire, sous forme de centrales électriques solaires géantes en orbite.

La gigantesque panoplie des applications de l'espace civil explique le potentiel commercial offert par le « transfert spatial ».

L'Europe est très bien placée en ce domaine grâce à la ténacité des Français qui ont soutenu, parfois à bout de bras, l'idée d'un programme de développement continu d'une famille de lanceurs civils, fiables et économiques à l'emploi : Ariane. Ce lanceur fait appel à des techniques parfaitement maîtrisées, tout en offrant des performances élevées grâce à l'emploi de la propulsion cryogénique (hydrogène et oxygène liquides) pour l'étage supérieur.

### Une « première » mondiale

Elément moteur d'une continuité dans le progrès technique, la France a aussi été un moteur financier (63 % du coût du programme Ariane) et un animateur industriel. Car il ne suffit pas de concevoir et de développer le transporteur, il faut aussi le commercialiser.

Toute ces tâches sont assurées par Arianespace, structure européenne originale qui associe les constructeurs européens et des groupes bancaires. Cette société de droit français (siège social à Evry, dans la banlieue parisienne) est en fait la première compagnie de « transport spatial » créee au monde. Ce qui lui permet de proposer à ses clients des prestations « charge en orbite », à des prix soigneusement étudiés, et d'animer un plan de lancements qui débouche sur un programme industriel cohérent et régulier. En estimant prendre 30 % du marché en dix ans, soit entre 50 et 60 transports spatiaux, Arianespace aura besoin d'une production en série du lanceur Ariane.

Cette production fait passer l'industrie spatiale européenne du stade expérimental à l'« usine à fusées ». Par exemple, la fabrication des moteurs Viking par la Société européenne de propulsion (quatre Viking pour le premier étage et un pour le deuxième étage) pourra atteindre près d'un moteur par semaine vers le milieu de la décennie, contre quelques moteurs par an pour l'instant.

### Pas cher, le vol

Actuellement, Arianespace propose son service de transport spatial à un prix de l'ordre de 30 millions de dollars par lancement. Pour soutenir la jeune compagnie à son départ, les gouvernements européens ont accepté de payer 25 % plus cher les lancements qu'elle assurera pour eux. Cela permet à Arianespace de proposer des prix compétitifs aux pays africains, arabes et asiatiques, où se situe le plus important potentiel de transport spatial : F. d'Allest, président d'Arianespace, estime qu'il pourra vendre un lancement au prix de 24 millions de dollars environ en 1985.

Le délai de livraison d'un lancement est au maximum de six mois, et Arianespace va proposer, avec trois grands groupes d'assurances, une couverture financière des risques de défaillance. Actuellement, la compagnie de transport spatial propose à ses clients une garantie de relancement immédiat, moyennant une majoration de 10 % du prix du lancement. La construction d'une deuxième plateforme de lancement au port spatial de Kourou, en Guyane française, permettra d'offrir des créneaux de lancement plus nombreux et de réduire les délais de ceux-ci.

**Jean-Claude TRICHET**



**Depuis que cette photo a été prise, voilà deux ans, dans le nord de l'Afghanistan, la résistance à l'occupation soviétique a pris de considérables proportions.** (Photo Sygma)

# Qui sont les résistants afghans?

*La résistance afghane est unie par un sentiment anti-soviétique, mais les divergences géographiques, culturelles, ethniques restent importantes*

AVANT même que la résistance s'organise en Afghanistan lors de l'intervention soviétique, la population a été gagnée par un sentiment spontané : la réprobation, totale, commune à tous. Très vite la résistance s'est organisée, multiple, diverse. Ce qui cimente cette résistance, c'est la foi dans la lutte pour libérer le pays de la présence soviétique et pour construire une république islamique. C'est aussi l'expérience d'un combat dans des conditions excessivement dures : hommes et femmes résistent sans moyens, sans armes, sauf celles saisies sur l'ennemi, face à un pouvoir soviétique qui, étant une superpuissance, dispose d'un armement ultra-moderne.

### *Une organisation souple*

Par-delà ces convergences, la résistance afghane est composée de forces très diverses : foyers locaux ou régionaux de combat, à la mesure de la diversité ethnique du pays, formations politiques en exil au Pakistan, etc.

Le cas le plus fréquent est celui des résistants qui, dans leurs villages, dans leurs vallées, dans leurs tribus, opèrent de manière autonome. C'est le chef religieux, connu de la vallée ou de la région, qui devient le leader des combattants. Ces petites organisations, nées de la révolte populaire et très localisées, ont donné lieu à des regroupements régionaux à l'intérieur d'une même ethnie. C'est le cas du Front Hazarat dans le centre du pays. Les Hazaras (15 % de la population d'Afghanistan), qui ont été les plus opprimés au cours des siècles, ont tenu tête aux troupes soviétiques.

De même, le Front du Nouristan, une région du nord-est libérée depuis deux ans, a pour fondement une caractéristique géographique et culturelle plus qu'un programme politique défini. Ces fronts régionaux fonctionnent sur une organisation souple, le but principal étant de libérer leur région et d'y organiser la vie. Au Nouristan, la population du village — à l'exclusion complète des femmes — se réunit pour administrer les questions locales.

Une coordination des luttes entre les fronts s'esquisse peu à peu. En octobre dernier, par exemple, à l'appel du Front du Nouristan, les représentants de vingt-deux provinces se sont réunis. C'est leur leader, Anwar Amine Khân, qui a réussi à fédérer les Nouristanis d'abord aux Hazaras, puis aux Pachtoûns du Kunar et du Wardak. Il s'est également attiré la sympathie de certains intellectuels de Kaboul, généralement de gauche.

### *Les résistants en exil*

Outre ces fronts enracinés à l'intérieur de l'Afghanistan, la résistance se compose aussi de formations politiques exilées à Peshawar, au Pakistan, où vivent actuellement deux millions de réfugiés afghans. Elles sont très divisées, notamment entre le Hezbe Islami (parti islamique), intégriste, et l'Unité islamique de Moudjahedine (fédération de trois organisations), de tendance progressiste.

Le Hezbe Islami, qui se réclame de Khomeiny, a pour chef Golbudin Hekmatyar et bénéficie du soutien des Frères musulmans.

L'Unité islamique des Moudjahedine est plus libérale et pro-occidentale. Elle serait prête à accepter une aide militaire occidentale.

Ces partis de Peshawar tentent de renforcer leur influence en Afghanistan où ils ne sont implantés que dans la zone proche de la frontière. L'essentiel de l'aide internationale est reçue par ces partis qui doivent la redistribuer ; ils monnayent alors, parfois, les munitions et les vivres contre l'appartenance à leurs organisations. Ils appuient matériellement les fronts de l'intérieur, qui supportent l'effort et les conséquences de la lutte contre l'occupant.

C'est à l'intérieur des zones libérées du territoire afghan qu'une issue à long terme peut se trouver. En y éduquant la population, qui est à présent analphabète à 85 %, en y étudiant les transformations économiques nécessaires, les combattants peuvent s'assurer une libération qui ira au-delà du retrait des troupes soviétiques.

**Catherine BEDARIDA**

LIVRES ET DOCUMENTS

# Les veines ouvertes

LES Français vont lire, avec dix ans de retard, un des ouvrages les plus importants de la littérature latino-américaine contemporaine. Il ne s'agit ni d'un roman ni d'un traité philosophique, mais d'une brillante fresque historique qui se déroule du XV[e] siècle jusqu'à nos jours. Edité en langue espagnole, en 1971, *Les veines ouvertes de l'Amérique latine,* du journaliste uruguayen Eduardo Galeano, dont la Librairie Plon nous offre la traduction française, est devenu un des livres de chevet de la gauche-outre-Atlantique. Il serait incompréhensible que les socialistes de notre pays, qui veulent s'intéresser aux problèmes du continent latino-américain, n'en prennent pas connaissance.

Galeano, qui vit aujourd'hui en exil, à Barcelone, est un des journalistes les plus connus d'Amérique latine. Né en 1940, à Montevideo, capitale d'un petit pays de 186 926 km², sur les rives de l'Atlantique sud, il a, dès l'âge de vingt ans, commencé sa carrière professionnelle dans un hebdomadaire de gauche, *Marcha*, dont la notoriété a largement dépassé, en son temps, les frontières de l'Uruguay. Il n'est pas exagéré d'affirmer que *Marcha* a été, malgré la modicité de ses moyens, un des principaux organes de presse d'Amérique latine par son influence dans les milieux progressistes.

Issu de cet hebdomadaire uruguayen, Galeano n'a jamais trahi la cause qu'il a défendue dès sa jeunesse. Forcé à l'exil en République argentine, après la main mise des militaires sur son pays, il a fondé la revue *Crisis* qu'il a dirigée de 1973 à 1976, avant de s'expatrier en Espagne pour échapper à la fureur sanguinaire du général-dictateur Rafael Videla. Il fait partie de ces intellectuels latino-américains, lucides et courageux, qui n'ont pas déposé les armes. Attitude d'autant plus méritoire que la grande presse, à Buenos Aires, comme à Sao Paulo, Bogota et Mexico, appartient à quelques familles, dites libérales, qui s'opposent à toute réforme en profondeur.

Dans son ouvrage, traduit en dix langues, Galeano assène quelques vérités sur les multiples interventions des Etats-Unis et des multinationales en Amérique latine. « *Le sous-développement latino-américain,* écrit-il, *est une conséquence du développement étranger* ». Mais il ajoute aussitôt, en se référant aux interventions de l'Etat : « *La nationalisation des ressources de base n'implique pas obligatoirement la redistribution du revenu au bénéfice de la majorité, de même qu'elle ne met pas forcément en péril le pouvoir et les privilèges de la minorité dirigeante* ». Avec juste raison, il cite le cas du Venezuela où « *resplendit une classe sociale multimillionnaire et dilapidatrice* ».

Illustrée de quarante et une photographies hors texte, dont on a du mal à penser que certaines aient été choisies par l'auteur, l'édition française de *Les veines ouvertes de l'Amérique latine* a été augmentée d'une postface et d'une annexe statistique. Le tout forme un document indispensable à la connaissance de l'Amérique latine. Il n'est pas inintéressant que l'ouvrage de Galeano paraisse, en France, au lendemain de la victoire du 10 mai!

**Edouard BAILBY**

• Les veines ouvertes de l'Amérique latine, *de Eduardo Galeano (en traduction française). Librairie Plon, 436 pages, Paris, 1981.*

# Afflux de réfugiés vers le Soudan

*Ethiopiens, Ougandais, Tchadiens fuient la guerre et la faim*

**L'Afrique est le continent qui a le plus grand nombre de réfugiés. Deux millions il y a dix ans, ils dépassent aujourd'hui les dix millions. Parmi les pays d'accueil, le Soudan se distingue particulièrement. Plusieurs dizaines de milliers de réfugiés vont venir grossir, en 1981, les quelque 506 000 officiellement dénombrés. Chaque jour, des groupes plus ou moins importants d'Ougandais, de Tchadiens et d'Ethiopiens passent les frontières. Ils fuient les bombardements.**

DEPUIS 1965, l'afflux des réfugiés vers le Soudan n'a pas connu de répit. En fonction de bouleversements politiques des pays voisins, ce sont même des exodes massifs d'Africains qui ont lieu : le « gros » des réfugiés est arrivé après les premiers combats en Ogaden.

Dès 1977-1978, plusieurs dizaines de milliers d'Ethiopiens et d'Erythréens ont franchi les frontières et ont été accueillis dans les campements installés par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Depuis, selon les chiffres publiés par les autorités soudanaises, 415 000 Ethiopiens ou Erythréens ont gagné le Soudan. Ces dernières semaines, après une interruption de plusieurs mois, de nouveaux réfugiés éthiopiens ou de la région d'Asmara sont arrivés au Soudan, 1 000 au début du mois de mars. Et chaque jour la frontière est franchie par des groupes de 300 à 400 personnes.

Un nouvel afflux de réfugiés au Sud préoccupe les autorités de Khartoum, celui d'Ougandais qui, au rythme de 300 par jour, fuient le nord de l'Ouganda et passent en territoire soudanais après avoir traversé le Nil blanc. Ces Ougandais des tribus Maadis affirment qu'ils ont échappé aux massacres et aux persécutions des Acholis, qui règlent ainsi de vieux comptes tribaux et politiques. Ils ont déjà « renvoyé » le premier des Maadis, qui n'était autre qu'Idi Amin Dada.

### *Choc culturel*

En octobre 1980, 30 000 Ougandais ont ainsi franchi la frontière et sont concentrés dans la région de Juba, avec 43 000 autres Maadis. Les autorités soudanaises estiment que, dans les prochaines semaines, 50 000 Ougandais devront être reçus dans les campements du Sud-Soudan.

A l'Ouest, le Soudan doit porter assistance, avec le concours du HCR, à 18 000 réfugiés en provenance du Tchad. La région ouest est particulièrement difficile d'accès, elle se trouve à 2 000 kilomètres de Khartoum et plus de dix jours en camion sont nécessaires pour y parvenir. A El Janaina notamment, 3 000 Tchadiens ont été admis dans un campement, 2 000 à 3 000 autres se trouvent au nord de la ville. Dans ces camps résident une majorité de femmes et d'enfants, qui, ces dernières semaines, ont reçu une aide alimentaire et maternelle de la part d'organisations bénévoles allemandes et britanniques. A la fin du mois de décembre dernier, ce sont 8 000 Tchadiens qui ont passé la frontière.

Les Soudanais ne cachent pas que l'arrivée de plus de 500 000 personnes a provoqué un certain déséquilibre sociologique dans le pays. La proportion de non-Soudanais ne cesse de s'accroître, suscitant des « chocs » culturels et religieux notamment, sans parler des sentiments de jalousie et des réactions vives de ressentiment de la part de la population locale, qui pense qu'elle passe trop souvent au second plan quant à la satisfaction de ses propres revendications.

Certaines tentatives d'intégration ont pu être menées à bien. D'autres ont échoué. On cite ici souvent, parmi les problèmes de cohabitation, l'exemple de la femme : les femmes soudanaises, conservatrices et puritaines, ont une mentalité et une façon de vivre diamétralement opposées à celles des femmes éthiopiennes, réputées plus « émancipées » dans un contexte africain.

Ces nouvelles difficultés surgissent à un moment où l'économie soudanaise traverse une étape plus que délicate de son développement.

Les pays développés peuvent-ils rester indifférents à la détresse du Soudan ?

Deux millions et demi d'électeurs appelés aux urnes mardi

# Elections israéliennes: incertitude jusqu'au bout

**Perès ou Begin ? Travaillistes ou conservateurs ? Jusqu'au dernier moment, l'incertitude aura régné quant aux résultats des élections législatives israéliennes qui se sont déroulées mardi. Les derniers sondages donnaient, en effet, les deux grands partis, travailliste et Likoud, à égalité.**

A supposer que les travaillistes devancent légèrement le Likoud, de Menahem Begin, ils ne sont pas assurés pour autant de former le prochain gouvernement. En effet, le Likoud pourrait renouveler son alliance avec les nationaux-religieux, groupe charnière qui le soutient depuis quatre ans.

Si Begin parvient à se maintenir au pouvoir, on pourra dire qu'il revient de loin. Il y a six mois, les sondages le donnaient archibattu. Mais, depuis, on a assisté à une véritable résurrection du premier ministre. Tout d'abord, celui-ci a retrouvé son punch d'autrefois. Ses propos contre ses adversaires travaillistes et des dirigeants étrangers, tel Schmidt et Giscard, ont été particulièrement virulents. Mais c'est le raid contre la centrale nucléaire de Tammouz en Irak qui aura sans doute été pour Begin son meilleur argument électoral. Ce bombardement a d'ailleurs été approuvé, d'après un sondage, par 82 % des Israéliens.

Dans le domaine économique, le bilan gouvernemental était catastrophique : 130 % d'inflation par an ! C'était là le résultat du libéralisme économique vanté par le Likoud... Or, depuis trois mois, le niveau des hausses de prix a nettement diminué : 3 % le mois dernier, ce qui est certes important pour nous, mais représente un progrès sensible pour les Israéliens.

En revanche, la violence employée au cours de la campagne par les militants du Likoud envers les permanences électorales du Parti travailliste pourrait bien se retourner contre Begin. Shimon Perès a, d'ailleurs, affirmé que Begin constituait un danger pour la démocratie.

Soulignons, par ailleurs, que le soutien donné par Yasser Arafat à Begin, *« afin de provoquer un choc salutaire dans la nation arabe »*, pourrait se retourner contre le premier ministre sortant. Y a-t-il réellement une différence de programmes concernant le Proche-Orient ? Il s'agit plutôt d'une différence de style. Au sujet de la Cisjordanie, par exemple, les travaillistes préconisent une annexion partielle et le Likoud propose une autonomie très restrictive qui maintiendrait le territoire sous souveraineté israélienne.

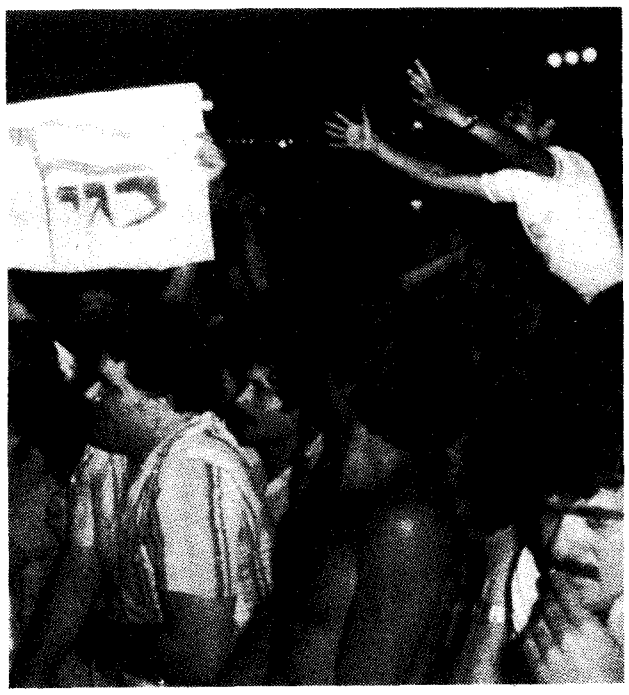

**La campagne électorale israélienne aura été marquée par le déchaînement des passions. L'incertitude quant au résultat n'était d'ailleurs pas faite pour calmer les esprits.**

(Photo AP)

Les deux formations s'accusent mutuellement de vouloir détruire Israël, l'une en le privant d'une partie des terres occupées, l'autre en lui greffant un million et demi de Palestiniens (avec Gaza) qui menaceraient l'équilibre démographique. Toutes deux se font le reproche réciproque de favoriser inconsciemment la création d'un Etat palestinien.

Pour les Israéliens, qui se sentent menacés par leurs voisins depuis leur indépendance, en 1948, il y a deux impératifs : la paix et la sécurité. Au moment de voter, un certain nombre d'entre eux peut légitimement penser que la politique de tension de Begin met en danger la sécurité d'Israël. Perès, même s'il se refuse à parler avec Arafat, est autrement prometteur de paix.

**Alain GARABIOL**

## Willy Brandt reçu par Brejnev à Moscou

WILLY BRANDT devait être reçu au Kremlin mardi par Leonid Brejnev. Les entretiens entre le président du SPD et de l'Internationale socialiste et le secrétaire général du Parti communiste de l'URSS pourraient donner lieu à un rapprochement des points de vue ouest-allemand et soviétique sur l'équilibre des forces nucléaires en Europe et préciser les conditions de la visite à Bonn de Leonid Brejnev à l'automne prochain.

La conférence de presse de Willy Brandt, jeudi, indiquera peut-être comment Moscou voit les relations Est-Ouest, à la veille du Congrès du parti ouvrier unifié polonais qui devrait s'ouvrir le 14 juillet.

## EN 24 HEURES

### LIBAN

#### Fin du siège de Zalhé

Plusieurs unités des forces de sécurité libanaises ont pénétré mardi matin dans la ville de Zalhé, mettant ainsi un terme à trois mois de siège. En vertu de l'accord convenu entre le gouvernement libanais et le comité quadripartite arabe, les miliciens chrétiens évacueront la ville.

### BRÉSIL

#### Délit de chanson

Un prêtre brésilien, le père Reginaldo Veloso de Araujo, a été condamné, par un tribunal militaire de Recife, à deux ans de prison pour avoir écrit une chanson en hommage à un prêtre italien expulsé en 1980. Il a toutefois été laissé en liberté tant qu'il attend le jugement en appel.

### ÉTATS-UNIS

#### Les Noirs contre Reagan

Accueil glacial pour Ronald Reagan de la part des 10 000 délégués d'une des plus puissantes organisations noires. Sa présidente, Margaret Wilson, a souhaité que les Noirs n'aient pas besoin de *« descendre dans la rue »* pour se faire entendre. La vague conservatrice qui a porté Ronald Reagan au pouvoir favorise la résurgence des Ku Klux Klan et autres organisations racistes.

### CEE

#### Conférence sur l'Afghanistan

Le Conseil européen s'est mis d'accord lundi soir, à Luxembourg, sur un texte demandant la convocation d'une conférence internationale sur l'Afghanistan. Selon le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, Hans Dietrich Genscher, son homologue britannique lord Carrington se rendrait dès lundi prochain dans la capitale soviétique.

### CENTRAFRIQUE

#### Appel au PS

Abel Goumba, président du Front patriotique oubanguien, a demandé au Parti socialiste français de ne plus soutenir le régime du président centrafricain David Dacko, pour ne pas *« assumer l'héritage giscardien »*.

### ÉGYPTE

#### Accord nucléaire

Les Etats-Unis et l'Egypte ont conclu un accord sur le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Aux termes de ce contrat, l'Egypte bénéficiera des informations et de la technologie américaines pour la construction de réacteurs nucléaires dont le premier devrait entrer en service en 1990.

### CHINE

#### Nouveau « numéro un »

Hu Yaobang, secrétaire général du Parti communiste et bras droit du vice-président Deng Xiaoping, succède à Hua Guofeng à la tête du parti. Il semble que Hua Guofeng soit tombé en disgrâce : les observateurs notent que sur la photo du comité central il apparaît en flou.

### IRAK

#### Accord avec Tripoli

Les gouvernements irakien et lybien ont décidé de rétablir prochainement leurs relations diplomatiques. Elles avaient été interrompues, en septembre 1980, après le déclenchement de la guerre irako-iranienne. Le gouvernement irakien avait accusé la Libye de fournir une aide militaire à l'Iran.

### POLOGNE

#### Gromyko attendu

Andrei Gromyko, le ministre soviétique des Affaires étrangères, est attendu en Pologne début juillet pour une *« brève visite d'amitié »*.

## Les premiers pas du gouvernement italien

*Le nouveau premier ministre qualifie la situation économique de «catastrophique»*

A peine après avoir annoncé la composition du nouveau gouvernement, Giovanni Spadolini a pris contact avec des représentants des syndicats, du patronat et du secteur public. Les entretiens ont porté sur la situation économique que Giovanni Spadolini a lui-même qualifiée de *« catastrophique »*.

Déficit de la balance commerciale, de la balance des paiements, inflation doublée par rapport à l'an dernier, tels sont les traits de la situation dont hérite le nouveau gouvernement. Le premier ministre pense l'améliorer par un pacte social anti-inflation.

### *Soutien de la DC*

Sa participation au sommet de la CEE va constituer une première puisque, pour la première fois, l'Italie ne sera pas représentée par un démocrate-chrétien. *« La France et l'Italie se présenteront toutes deux à Luxembourg dans une situation nouvelle »*, lit-on dans la presse italienne.

Sur le plan intérieur, seule la Démocratie chrétienne soutient sans réserve Giovanni Spadolini. Le Parti socialiste est plus critique, quant au Parti communiste, il a souligné qu'il restait dans l'opposition. Spadolini est un *« laïc assiégé »*.

D'autre part, le parquet romain a ordonné le retrait des passeports de vingt-deux personnalités, membres de la loge P2. Parmi celles-ci, Licio Gelli, son dirigeant, et d'autres dirigeants n'avaient pas attendu ce jugement pour partir à l'étranger. A la suite de cette mesure, Fabrizio Trecca, ex-président de la Compagnie italienne de tourisme, Francesco Cosentino, ancien secrétaire de la Chambre des députés et Franco Picchiotti, général des carabiniers, se sont vus privés de passeport.

## Funérailles à Téhéran pour les 72 victimes

MARDI matin, plus de cent mille Téhéranais se pressaient autour du parlement. Ils étaient venus participer aux funérailles des soixante-douze victimes (dont l'ayatollah Behechti, numéro deux du régime) de l'explosion qui a détruit, dimanche soir, le siège du PRI (Parti de la république islamique).

Du balcon du parlement, son président, l'ayatollah Rafsanjani s'est adressé à la foule : *« La bombe qu'ils ont déposé aura des conséquences plus graves que si une bombe atomique avait explosé dans la région. »*

Au moment où commençaient ces obsèques, on apprenait que le directeur de la prison d'Evin, Mohammed Katchaoui, avait été tué par balles lundi à Téhéran *« dans l'exercice de ses fonctions »* et qu'il serait enterré en même temps que les soixante-douze « martyrs » de l'attentat de dimanche. Depuis les affrontements du 20 juin entre partisans et adversaires de l'ex-président Bani Sadr, soixante exécutions, de militants de gauche notamment, ont eu lieu à la prison d'Evin.

Aucun élément d'enquête sur les récents attentats n'a été rendu public, mais Radio Téhéran affirme que ce sont *« les agents américains »* qui ont tué Katchaoui.

A Washington, le secrétaire d'Etat, Alexander Haig, a réaffirmé que les Etats-Unis n'étaient absolument pas impliqués dans l'attentat de dimanche. En revanche celui-ci a été revendiqué depuis la Turquie par un « Parti de l'égalité nationale » qui, sous la direction du général Karabagh, regrouperait des Iraniens d'origine turque.

Tandis que l'ayatollah Khomeiny appelait les Iraniens à la vigilance et à surveiller leurs voisins, les premières nominations intervenaient pour remplacer les personnes tuées. Désormais la présidence du PRI et celle de la Cour suprême ne seront plus cumulées. Elles ont été attribuées respectivement à l'hodatoleslam Bahonar et à l'ayatollah Ardebili.

MÉDIAS

## IL N'Y A PLUS D'ABONNÉ A L'ELYSEE...

On a appris vendredi, en même temps que sa suppression, l'existence d'une ligne téléphonique directe entre l'Elysée et les rédactions de TF1 et Antenne 2. La présidence de la République, alertée par des journalistes de TF1 de l'existence de cette ligne, a décidé aussitôt — vendredi matin — de la faire supprimer.

Selon les journalistes de TF1, il suffisait de composer le « 61 » sur le cadran téléphonique du standard des télévisions, rue Cognacq-Jay, pour obtenir directement le standard de l'Elysée. Et vice versa.

Quel intérêt ? demandera Candide. Qui donc ignorait encore que TF1 et A2 n'étaient sous l'ancien régime que les couvertures de Radio-Elysée, la seule radio-télé qui n'ait jamais été brouillée, si ce n'est avec la démocratie ?

**G. L. P.**

## « LE MATIN » AUGMENTE SON CAPITAL

• *Le Matin de Paris* augmente son capital de 8 millions de francs. Au cours de l'assemblée générale extraordinaire de la société éditrice du quotidien, qui s'est tenue le 24 juin, le conseil d'administration a proposé aux actionnaires d'augmenter le capital social de 8 millions de francs maximum, en une ou plusieurs fois. Ce qui le porterait d'ici à cinq ans de 39 313 800 francs à 47 313 800 francs. Pour l'année 1980, le déficit du *Matin* s'élève à 6 941 989 francs. Compte tenu des déficits antérieurs, les pertes enregistrées par le quotidien de la rue Hérold depuis son lancement, il y a cinq ans, s'élèvent à 28 388 053 francs.

## RADIO-QUOTIDIEN DE PARIS EN PROJET

• Radio-Quotidien de Paris est à l'étude. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris,* a confié à l'un de ses collaborateurs l'étude d'un projet de « radio libre ».

## L'ESSENTIEL...

Projet de lancement d'un nouveau quotidien « libéral ». Une souscription-abonnement à été lancée par le docteur Bernard-Claude Savy, président de l'Union nationale pour l'avenir de la médecine, afin de financer un quotidien « libéral », qui se présenterait sur douze pages format tabloïd et porterait le titre de *l'Essentiel*.

PRISONS

# Patrick en haute insécurité

*Incarcéré au QHS de Tulle, un jeune homme proteste contre l'acharnement administratif*

P. est quasiment voué à l'asphyxie dans un espace cubique qui se nomme QHS, quartier haute surveillance.

P. ne sait pas pourquoi il est détenu en QHS, ses parents l'ignorent aussi. L'administration ne veut pas savoir pourquoi elle l'a envoyé en QHS.

P. n'est pas un héros de Kafka. Il s'appelle Patrick Le Borgne et purge une peine de prison depuis six ans. Selon ses propres termes, il *« ne renie pas ses actes »*. Dans son cas, un hold-up commis en 1975.

Seulement, Patrick Le Borgne est incarcéré au quartier de haute sécurité de la prison de Tulle. Depuis le mois de mars. Ses avocats, ses parents, ses amis n'ont accès à aucune information justifiant son incarcération en milieu renforcé.

Pour protester contre son transfert jugé arbitraire, Patrick Le Borgne, ancien gardien de la paix, a entamé une grève de la faim le 14 mai dernier. Et a tenu pendant trois semaines. Son affaiblissement forçant l'humanité bienveillante de l'administration pénitentiaire, celle-ci l'a alors transféré en milieu hospitalier, dans une chambre à surveillance renforcée, gardée par trois gardiens. Il est vrai que la perte d'une vingtaine de kilos est susceptible de transformer Patrick Le Borgne, trente ans, en efficace passe-muraille.

Sa vie dans l'infirmerie et notamment sa surveillance médicale se fait derrière les barreaux. L'infirmière est par exemple contrainte de prendre la tension de Le Borgne derrière les grilles. Bien curieux cordon sanitaire...

Quant à ses parents, qui surmultiplient les requêtes et les lettres officielles auprès du ministère de la Justice, de l'administration pénitenciaire intéressée, ils n'ont reçu, à ce jour, aucune manifestation, aucun commentaire de la part des services habilités.

Les parents de Patrick Le Borgne avouent leur désarroi et leur grande inquiétude au sujet de leur fils qui a déjà été incarcéré en QHS pendant neuf mois pour avoir écrit une lettre à la place d'un autre détenu analphabète. Action formellement interdite.

Et comme le rappoetait sa mère depuis sa dernière rencontre avec son fils détenu, *« Patrick tient à purger sa peine mais il veut sortir de prison en tant qu'homme, et non en tant qu'épave. »*

**LEM**

## Vers l'amnistie

Ce projet, qui a été sensiblement assoupli en ce qui concerne les délits « politiques », doit être le second vote par les députés, après le collectif budgétaire. Pour accélérer la navette, il est probable que les sénateurs seront appelés à en débattre les premiers, sans doute dès la semaine prochaine.

Un second projet de loi, celui qui abolira la cour de Sûreté de l'Etat, doit être adopté au cours de la session parlementaire qui s'ouvre cette semaine. Ce projet ne sera évoqué en Conseil des ministres que le 8 juillet. La question n'est pas encore résolue de savoir à qui il conviendra dans l'avenir de renvoyer les dossiers d'atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, puisque les tribunaux permanents de forces armées, auxquels ils étaient soumis avant la création de la cour de Sûreté en 1963, sont également appelés à disparaître, selon le programme présidentiel.

• **Le ministre de la Justice, Me Robert Badinter,** a reçu des membres du bureau fédéral justice CGT, qui se sont montrés sensibles à l'intérêt que Me Badinter témoigne pour les revendications et observations du personnel de surveillance

SANS EMPLOI

# *Au suivant !*



*PAUVRE de moi. Je n'ai pourtant rien de britannique et l'apparence olympienne qui me caractérise ne m'empêche nullement d'attraper des anthrax. A chaque jour suffit sa peine et les motifs d'énervement sont quelquefois légion. Celui-ci est de taille : vendredi 26 juin était marqué d'une croix sur mon agenda. Comme chaque quinzaine, je me transporte à mon ANPE favorite afin d'y accomplir mon devoir justifiant ainsi mes indemnités. Rien de bien joyeux en vérité, surtout quand on a la hantise, comme moi, de la bavure administrative. Mais ce 26 juin fut pour la quarantaine de personnes présentes jour de gloire. Alors que nous piétinions devant le guichet, notre carte à la main et nos idées dans la tête, la bonne dame, que dis-je, l'unique dame appointée pour contrôler notre assiduité maîtrisait de façon remarquable la hâte des chômeurs. Comment ? en téléphonant pardi.*

*- Ça va chez toi ?... Oui merci... Ici on a des problèmes, on n'est pas assez.*

*Les regards des gens plongés dans leur quotidien préféré se tournent d'un seul coup vers le guichet.*

*— On a un mal fou pour trouver du monde... On ne sait pas à qui s'adresser.*

*Alors là, l'émotion est à son comble. Comment ? Travaillant dans une ANPE, notre charmante employée ne saurait pas où trouver de la main-d'œuvre ? Formidable, n'est-ce pas ? Eh bien, oui, j'ai senti un ange passer. Et si les demandeurs d'emploi présents n'avaient manifesté leur étonnement par quelques réflexions désobligeantes, on y serait sans doute encore.*

*Sobre, fustigeant du regard le public amasssé devant son guichet, le tampon d'une main, le combiné téléphonique de l'autre, l'aimable dame a tout simplement déclaré :* « Au suivant ! »

**Denis DANGAIX**

PRESSE

# Terrorisme pas français

UN spectre agite aujourd'hui l'Europe. C'est celui du terrorisme international.

Ce n'est certes pas un des moindres périls pour notre démocratie que ces actions à force ouverte de petits groupes bien entraînés et mieux armés encore qui, quelle que soit l'urgence voire la justesse de leurs causes, déclenchent un peu partout un mécanisme de répression qui finit par rendre bien épais l'air de nos sociétés occidentales.

A la bourse des psychoses, les valeurs espagnoles sont bien cotées. Après avoir accusé l'Italie de tous nos désordres, ne sommes-nous pas insensiblement en train de prendre pour cible la péninsule ibérique ? *L'Humanité,* voilà quelques semaines, avait, à propos de l'attentat antisémite de la rue Copernic, accusé l'extrême droite espagnole. Hier, c'était au tour du *Quotidien de Paris* de suivre, armé d'une loupe de forte puissance, la piste qui mène outre-Pyrénées, tandis que *France-Soir* optait délibérément pour les Palestiniens. Les policiers ? On sait qu'ils vivent encore à l'heure chypriote et recherchent un dénommé Panagryu, acheteur supposé de la moto sur laquelle était placée la bombe des tueurs, le 3 octobre dernier. A croire que le terrorisme ne peut pas être français.

Nous nous débattons en vain : ne serait-il pas temps de reconnaître que l'horreur est partout là où il y a des hommes, et que le reste, bien souvent, n'est que complaisance... ?

**Jean WEBER**




JUSTICE

# De Varga se prive d'avocats

Me Francis Szpiner, l'un des avocats de l'homme d'affaires Pierre de Varga impliqué dans l'affaire du meurtre de Jean de Broglie, a annoncé lundi que ses confrères et lui-même ne se rendraient pas, mercredi, devant la chambre d'accusation.

Celle-ci doit se réunir, le 1er juillet, pour écouter les plaidoiries de la partie civile et des quatre inculpés : Gérard Frèche, Guy Simoné, Pierre de Varga et Serge Tessèdre, et pour statuer sur le renvoi éventuel de ces derniers devant la cour d'assises.

*« La décision,* précise Me Szpiner, *a été prise à la demande de Pierre de Varga, estimant la présence de ses avocats inutile face à la volonté de maintenir la vérité officielle proclamée avant même que Pierre de Varga ne soit inculpé. Ses avocats ne veulent pas cautionner la décision qui sera rendue et dont ils récusent d'ores et déjà la teneur. »*

# Le Syndicat de la magistrature satisfait

Le Syndicat de la magistrature se réjouit, dans un communiqué, de la nomination de Me Robert Badinter comme ministre de la Justice et des déclarations de François Mitterrand *« Toutes les réformes envisagées par François Mitterrand,* déclare-t-il, *vont dans le sens des trois idées essentielles pour lesquelles les membres du Syndicat de la magistrature se sont battus et souvent se sont fait réprimer : démocratisation de la justice, remise en cause du système de contrôle de la justice et reconnaissance du droit syndical dans la magistrature.*

SECURITE

# Les preuves du feu

*A Rouen, il a suffi de six minutes à l'incendie pour détruire une HLM récente*

**La construction de vingt-cinq immeubles financés par les HLM à Rouen étant remise en cause, cinq cents logements du groupe Jean-Philippe Rameau devront être évacués. Mais les habitants du quartier de la Grand-Mare ne l'entendent pas de cette oreille : ils demandent quelques garanties.**

« *Un œuf coque : trois minutes. Verre et acier : six minutes* ». A la Grand-Mare, les habitants ne manquent pas d'humour. Noir. Depuis que le 6 mai dernier, un des immeubles du groupe Jean-Philippe Rameau, situé à la périphérie de Rouen, a été ravagé par les flammes, on peut voir placardées sur les façades des banderoles passablement sarcastiques : « *HLM inflammable* », « *un chez soi non, un foyer oui* », ou encore « *à louer, barbecue compris* ». Quelques locataires prudents ont pris leurs précautions : une corde pend désormais à l'extérieur de leur fenêtre, baptisée pour l'occasion « issue de secours ». La peur s'est installée depuis un mois : l'incendie du 6 mai a été dramatique : Marcel Breard et son fils Guillaume, 8 ans, ont péri asphyxiés.

Même si le sinistre est probablement dû à une erreur humaine, la vitesse à laquelle il s'est propagé à l'ensemble du bâtiment était suspecte. D'autant que le 23 février 1975, un autre incendie s'était déclaré au quatrième étage d'un immeuble et que 1 200 m² avaient été détruits en 45 minutes.

L'expertise demandée le mois dernier par l'Office d'HLM — propriétaire du lotissement — au bureau Veritas devait révéler que la qualité de la construction était en cause.

L'Association des locataires Jean-Philippe Rameau constituée en 1975 constatait déjà, voici 6 ans, que les panneaux « cloisons » n'étaient pas assez solidement fixés, et déplorait l'inexistence des coupe-feu. Mais il aura fallu que deux locataires périssent pour que l'on daigne enfin s'en soucier. En signant vendredi 26 juin l'arrêté stipulant que « dans leur état actuel » les vingt-cinq immeubles du groupe Jean-Philippe Rameau — soit cinq cents logements — devaient être évacués, Jean Lecanuet — le maire de Rouen — ne soupçonnait probablement pas qu'il créerait de tels remous. Mais à la Grand-Mare cette décision a déclenché la tempête : deux mille personnes sont virtuellement jetées dehors à la veille des vacances.

La lettre qui a été adressée à chacune des familles concernées n'est pas pour les rassurer : nul n'est ici convaincu d'être relogé dans les mêmes conditions.

### « Verre et acier »

Dominant la ville, à cinq kilomètres environ du quartier du Gros-Horloge, les immeubles — surnommés ici « verre et acier » — sont disséminés dans la verdure. Ils n'excèdent pas quatre étages. Construits en 1968 par l'architecte Lods — qui a reçu pour cette réalisation la plus importante récompense internationale décernée par des architectes, le prix Reynolds — ils ne ressemblent en rien aux sinistres cubes et autres parallélépipèdes en béton qui fleurissent alentour.

Avantage appréciable : « *Ici sur le plateau, c'est tranquille, on se croirait à la campagne* », explique André Candas, qui occupe avec sa compagne un F4 spacieux pour un loyer de 1 300 francs. « *Les enfants peuvent jouer sans être bousculés par les voitures et il existe une forte vie associative.* »



L'incendie du groupe Jean-Philippe Rameau en 1975.

Rien à voir avec l'ambiance qui règne aux « Sapins » à trois cents mètres de là. Sous ce vocable bucolique, se masquent des immeubles lépreux, maintenant la proie des vandales. Les rez-de-chaussée en tôle ondulée sont éventrés. « *C'est devenu le ghetto des immigrés,* reconnaît Maurice Liquaire, *alors qu'à la Grand-Mare ce n'est justement pas la cité dortoir.* »

Les fonctionnaires et les enseignants qui vivent ici n'ont pas envie d'aller « *là-bas* ». Ils tiennent, on les comprend, à leurs baies vitrées et à leurs espaces verts.

L'animateur du Collectif sécurité — qui regroupe les deux associations de locataires existantes et les « *gens non organisés* » — ne remet pas en cause la nécessité de procéder à des travaux, bien au contraire. Mais dans un tract diffusé samedi dans la ville, il s'insurge contre cet « *interdit d'habitat qui demeure une mesure de pure forme* ».

« *Il n'est en effet accompagné jusqu'à maintenant d'aucun plan d'urgence qui permettrait de mettre à la disposition des familles sinistrées des logements en nombre suffisant* » constate Maurice Liquaire.

Le collectif, dont certains membres occupent depuis vendredi le centre socio-culturel André-Malraux à la Grand-Mare, a semble-t-il obtenu quelques assurances du côté de la préfecture. « *Les autorités devraient prendre en charge les frais de déménagement et de branchement* (PTT, EDF) *des occupants. La caution devrait être également supprimée dans la mesure où il s'agit en principe de logements provisoires. Il faut que les habitants puissent revenir ici s'ils le désirent.* »

La municipalité, elle, a fait un geste : depuis quelques semaines, pour exorciser les peurs, elle a détaché une voiture de pompiers. La caserne était à cinq kilomètres...

**Carine LENFANT**

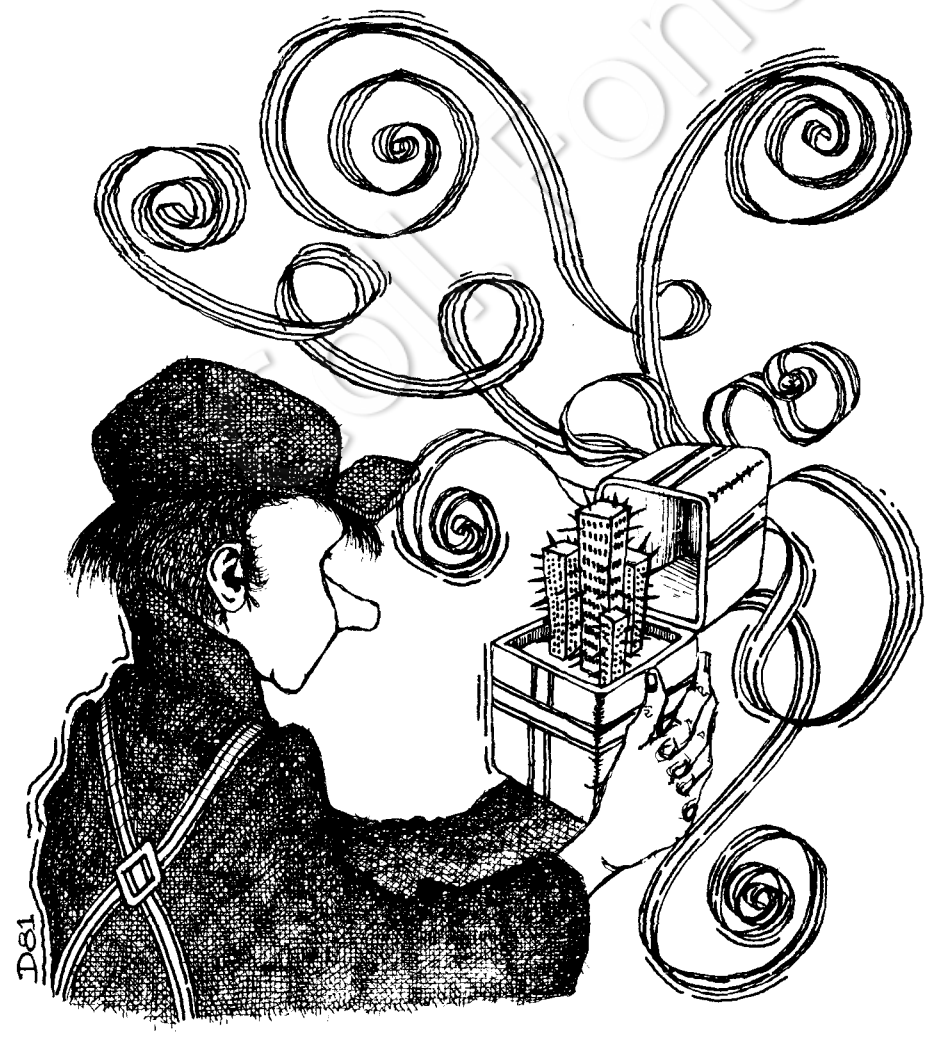

# HLM : un bilan de santé délicat

*DES logements restent vacants dans les HLM parce qu'ils sont trop chers... ou de trop mauvaise qualité. A l'heure de l'ouverture de leur 42e Congrès (voir* Combat socialiste *n° 88), les organisme HLM qui gèrent quelque 2 700 000 logements dans le secteur locatif, un tiers du parc, ont à résoudre de nombreux problèmes.*

*D'abord les prix. Alors qu'un quatre-pièces en HLM se loue 600 francs par mois en moyenne, dans un immeuble nouvellement construit, il vaut 1 200 francs. A cette somme, il convient souvent d'ajouter, 400 à 500 francs de charges. Et ces prix augmentent. L'office de la ville de Paris, par exemple, compte augmenter de 10 % le 1er juillet le prix de ses locations. En janvier, l'augmentation avait déjà été de 5 %. Pour des familles dont les revenus dépassent légèrement le plafond de l'aide personnalisée au logement, un ménage avec deux enfants gagnant 6 500 francs par mois, par exemple, les prix sont presque prohibitifs.*

*Ensuite, le cadre de vie. Les HLM sont généralement éloignés du centre-ville, prix du terrain oblige. Autant de temps de transport en plus. Si certaines cités, les plus récentes sont bien faites et aérées, celles qui datent d'avant-guerre, qui ont été construites trop vite, sont surpeuplées, détériorées. On assiste alors à un phénomène de rejet. Ne restent que les plus défavorisés qui doivent se contenter d'immeubles non ravalés, qui attendent depuis vingt ou trente ans une couche de peinture, avec des fuites au dernier étage, où la sécurité laisse à désirer. Ainsi cette cité du XIXe arrondissement de Paris, où l'on comptait trois explosions en quatre ans. Ainsi, à Rouen...*

*Les solutions ? Il n'y a pas de miracle. Construire du neuf et réhabiliter. L'annonce du déblocage d'un collectif budgétaire pour la réalisation de 50 000 logements supplémentaires est une bouffée d'oxygène au moment où la construction de logement social locatif était en pleine regression : 115 000 en 1974, 50 000 prévus initialement en 1981. Mais les difficultés sont immenses. Pour trouver des terrains bien placés, il faut une réforme foncière. Pour construire moins cher, il faudrait de l'argent meilleur marché. Quant à la réhabilitation, la levée du conventionnement est un pas important. Cependant les subventions manquent pour atteindre ne serait-ce que l'objectif que s'est fixé l'Union de HLM : 200 000 logements réhabilités en 1981.*

**Anne GARRIGUE**

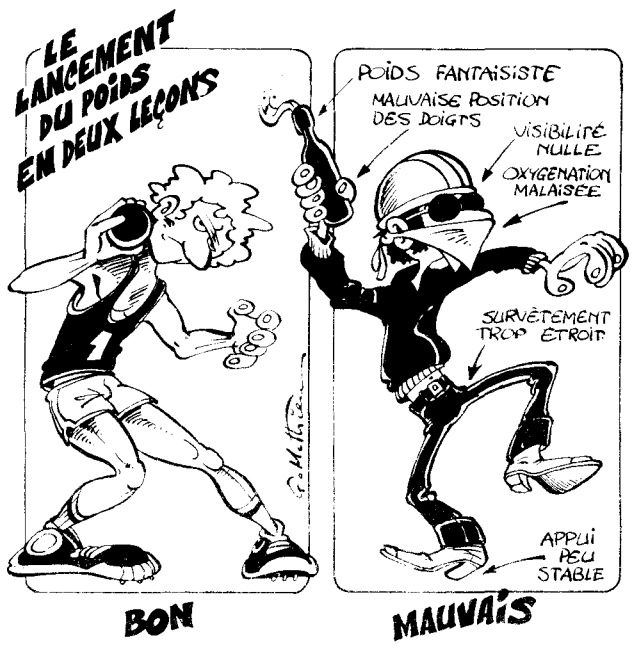


# Gant de velours

LA boxe se mettrait-elle enfin a se remuer ? Devant la désaffection générale envers ce sport, qui il y a maintenant bien des années nous offrait combat du siècle sur combat du siècle, certaines têtes pensantes de notre univers auraient-elles trouvé le remède miracle pour que les matches de boxe ne deviennent plus des séances de massacre sans que l'on ait recours à la création de nouvelles catégories du genre « super-légers », « mi-moyens » ? Pourquoi pas, arrivés là où nous en sommes... ?

Une solution efficace consisterait tout bonnement à interdire intégralement la pratique de la boxe. Décision que les autorités norvégiennes n'ont pas hésité à prendre récemment, au cas où les Norvégiens n'auraient pas compris d'eux-mêmes que décidement l'art pugilistique est un sport d'arriérés...

L'autre solution consisterait à essayer de préserver le spectacle et toute la technique de la boxe, mais en reculant au maximum tout risque de traumatisme et de blessure grave (sans pour autant avoir recours à ces inombrables catégories précitées, qui visent à équilibrer au maximum les duels mais qui ont aussi énormement enlevé au spectacle des rencontres).

Non ! La solution idéale, un Soviétique, ancien juge international, pense l'avoir trouvée.

Adepte de la théorie de la main de fer dans le gant de velours, il a mis au point une nouvelle paire de gants de boxe, qui ressemblent plus à des moufles puisque dépourvus de pouce. Ces gants sont aussi recouverts d'une matière plastique qui leur permet d'amortir les coups avec vingt fois plus d'efficacité que des gants ordinaires. Grigori Zebalov, qui a officié comme juge arbitre lors des jeux Olympiques de Tokyo et de Moscou, explique sa nouvelle invention : *« La main à l'intérieur du gant est beaucoup plus ouverte, ce qui rend les coups beaucoup moins violents. D'autre part, j'ai supprimé le pouce dont on sait qu'il est responsable de la plupart des traumatismes de l'œil. Huit cents paires ont déjà été utilisée en URSS en compétitions juniors, et, depuis trois ans, servent à l'entraînement et à l'initiation des jeunes sportifs dans plusieurs villes. Les résultats des études auxquelles ces gants ont donné lieu sont plutôt encourageants. Sur les cent cinquante jeunes boxeurs de neuf à dix-sept ans à les avoir utilisés régulièrement, on a pu constater qu'aucun d'entre eux n'avait été victime de blessure sérieuse. De plus, il est apparu que, grâce à ces gants, les jeunes boxeurs avaient amélioré notoirement leur rapidité d'exécution et la qualité de leurs mouvements. »*

**Emmanuel CHRISTOPHE**

## Le plus grand ?

*MOHAMED ALI, hospitalisé depuis quelques jours à Chicago (Illinois), en raison d'une bronchite aiguë, a déclaré qu'il comptait remonter sur les rings cet automne.*

*« Je suis encore capable de danser et de boxer », a confié Ali, trente-neuf ans, le seul boxeur à avoir détenu trois fois le titre de champion du monde des lourds, l'ex-Cassius Clay, qui devrait quitter l'hôpital mercredi, a d'autre part indiqué qu'il disputera deux matches-exhibitions de quatre rounds, chacun face à « deux adversaires talentueux », en septembre, au Madison Square Garden de New York. L'ancien champion du monde compte ensuite demander à nouveau une licence de boxeur.*

LE POINT DU TOUR

# Les montagnards sont là

*Le Tour continue au pied des Pyrénées*

LE Tour a rendez-vous avec la montagne. De Saint-Gaudens à Saint-Lary, les écarts vont se creuser et nombreux sont les coureurs qui vont lâcher prise sur les pentes du col de Peyresourde et du Pla d'Adet. « Simple amuse-gueule » avant le plat de résistance des dix-sept ascensions alpestres. Pourtant certains coureurs attendent avec délices ce terrain difficile pour s'exprimer. Robert Alban et Mariano Martinez sont de ceux-là. Compagnons de chambre, les deux grimpeurs de La Redoute-Motobécane me reçoivent dans leur hôtel situé à la sortie de Carcassonne après une étape contre la montre par équipes. Douchés, reposés, ils sont satisfaits de ne concéder que 2'56" en temps réel aux rouleurs de Ti-Raleigh.

Robert Alban, vingt-neuf ans, est le leader de l'équipe. *« Je prends confiance en moi. »* Après avoir terminé 11e du Tour l'an dernier avec une deuxième place à Prapontel et une 4e à Luchon, le Lyonnais à présent réussit une bonne saison. Vainqueur du Grand Prix de Plumelec et 2e du Dauphiné libéré derrière Hinault, il doit encore se convaincre de ses possibilités et Martinez dit volontiers : *« Dans l'équipe, nous l'obligeons à prendre ses responsabilités et Philippe Crepel notre directeur sportif doit parfois le forcer. »*

Quand Alban me dit viser une place dans les dix premiers du classement général, Martinez rectifie *« dans les cinq premiers s'il n'y a pas de pépins. »* Le Nivernais, âgé de trente-deux ans, 6e du Tour en 1972, 8e en 1974 et vainqueur du Grand Prix de la montagne en 1978, semble croire aux chances de son compagnon. Il ne comprend pas les médias qui annoncent quinze noms de prétendants aux places d'honneur sans mentionner Alban.

Incroyable quand on sait que certains finissent 30e !

Alban et Martinez font partie des meilleurs grimpeurs du peloton. Ils seront présents dans les Pyrénées comme dans les Alpes et espèrent bien profiter de la rivalité Hinault-Bernaudeau-Zoetemelk. Ils se définissent comme des grimpeurs aux styles différents. Alban n'est pas un puncheur. Il ne peut pas se permettre de disputer un sprint au sommet d'un col. Il grimpe par à-coups et se permet des changements d'allures et de braquets.

Martinez, lui, met le petit développement au pied des cols afin d'assouplir ses jambes et finit mieux les sommets, à la manière de Van Impe, par exemple.

*« Admettre que Hinault est un grimpeur reviendrait à reconnaître aussi comme « montagnards », Anquetil et Merckx. Cela n'est pas vrai ; il s'agit de coureurs d'exception qui s'adaptent à tous les terrains »* m'explique Martinez.

Alors attention, messieurs les favoris : Robert Alban ne sera pas loin des premiers sur les Champs-Elysées et Martinez fera tout pour l'aider.

**Félix CHIOCCA**

# Une étape gelée

**D'un de nos envoyés spéciaux sur le Tour**

LORS de la première étape contre la montre, sur la promenade des Anglais, je m'étais attaché aux roues des coureurs de l'équipe Ti-Raleigh. Un spectacle bien orchestré par Peter Post, la mécanique était bien huilée. Hélas, cela manquait singulièrement de charme. Entre Narbonne et Carcassonne, je me laissai donc tenter par l'équipe sponsorisée par le groupe électroménager Boston, avant-dernière au classement général. En effet, Tesnière, Jonkers, Nevens et autre Tierlinck naviguent dans les profondeurs du classement à près de quarante minutes de Knetemann. Quant à leur leader, Van Impe, vainqueur du Tour en 1976, il est... soixantième. C'est exactement ce qu'il me faut : suivre l'effort d'hommes et non des évolutions faites sur mesure « superman ».

D'entrée, le dépaysement est total. Les neuf coureurs au maillot blanc et bleu s'élancent dans l'indifférence quasi générale. Cinq voitures les suivent : leur directeur sportif, Robert Lauwers, leurs mécanos et trois journalistes. Quelques kilomètres plus loin, je serai abandonné par mes confrères. Normal, les « Boston », ce sont des ringards. L'allure n'est pas super, mais l'ambiance me plaît. C'est celle que je pensais voir en arrivant sur le Tour. La décontraction est de rigueur. La preuve, les mécanos belges n'hésiteront pas à faire demi-tour pour dépanner une autre équipe en leur refilant... une roue. Ici, la concurrence n'est pas mesquine. Après une vingtaine de kilomètres de course, Lowers qui tire sur sa cigarette, s'inquiète, se retourne, s'agite. Un problème ? Non, simplement, il ne comprend pas ma présence à ses côtés. Pourquoi la presse s'intéresserait-elle à son équipe ? Voudrais-je un frigo ? Un sourire, un regard complice ?

La conversation s'engage : *« C'est super, il fait beau. »* Demeurant avant tout journaliste sportif et ne m'intéressant que de loin aux problèmes de météo, je lui demande comment roulent ses hommes ? D'une mimique significative, il me fait comprendre que ce n'est pas le pied puis il ajoute : *« Demain, c'est les Pyrénées, il ne faut pas forcer maintenant, sinon on explosera dans la montagne... »* Avec les sans-grades, le Tour de France prend une autre dimension. Les calculs ne sont plus bas, ils sont sains.

A mi-parcours, la fatigue se fait sentir. Les jambes deviennent lourdes, les relais courts, et l'allure « solexienne ». Lors des traversées des villages du Minervois, les spectateurs remarquent immédiatement que les équipiers de Van Impe sont en train de se déchirer. Alors, ils les encouragent de tout cœur sans néanmoins reconnaître le moindre visage. Un habitant de Laredorte laissait même tomber : *« Oh, Bosstonne, dez'amerricains. »* Bref, la gloire.

Le stade Albert-Domec est en vue. La flamme rouge est passée. C'est le dernier tour de cendrée. Tierlinck franchit la ligne : leur temps 1 h 52'. Une antépénultienne place : un peu plus de deux minutes de retard en 77 kilomètres sur les vainqueurs du jour, les Ti-Raleigh. Aucune importance. Les neuf hommes rentrent directement à leur hôtel. Les chasseurs d'autographes et d'interviews ne les retardent guère. Ils pensent déjà au calvaire de l'étape de Saint-Lary. Leur but pyrénéen ? Arriver dans les délais. Dur, dur !

**Philippe BALLAND**

• **L'EQUIPAGE MENAGER-BRAUD SUR MOTOBECANE** a emporté les 24 Heures du Mans cyclomoteurs, précédant de quatorze tours Gai-Siriou (Peugeot).



(Photo AFP)

**L'équipe Ti-Raleigh a remporté l'épreuve de lundi.**



# Une mère pour les surréalistes

*Portrait d'une collectionneuse : Françoise Tournié*



**Françoise Tournié : elle choisit la peinture des surréalistes.** (Photo Gisèle Freund)

LE regard direct de Françoise Tournié exprime sans doute le principal trait de son caractère : la franchise. Un marchand de tableau qui vous déclare tout à trac : *« Je m'attache tellement à mes tableaux que je ne veux plus les vendre »*, c'est plutôt rare aujourd'hui. On sait que la profession instituée par Kahnweiller et Vollard est devenue au fil des années un commerce comme les autres.

Patiente et scrupuleuse, Françoise Tournié, à l'image de ses pères, préfère attendre et trouver le collectionneur qui mérite une œuvre, *« pour qu'ils soient heureux ensemble. »* Elle se jette impétueusement dans les bras de la peinture comme on se jette dans les bras d'un amant, n'écoutant que ses passions et ses désirs. Elle n'hésite pas à consacrer sa vie à l'art.

### *Du Lot au quartier du Marais*

Son histoire a débuté, comme toutes les histoires d'amour, par une rencontre : celle du peintre cubiste Serge Ferra, qui l'a encouragée à monter sa première galerie.

Protégée par sa marraine, qui n'est autre que l'une des premières marchandes de Modigliani, elle a inauguré sa galerie dans sa maison natale de Carennac, une petite bourgade du Lot. En 1958, il fallait de l'audace et de la ténacité pour défendre des peintres inconnus dans ce morceau de France encore sauvage, plus livré aux moutons qu'aux touristes, surtout lorsque l'on est âgé de vingt ans !..

Courageuse, elle a choisi la peinture un peu oubliée des surréalistes, qu'elle appréciait pour son étrangeté teintée de fantaisie. Quinze ans plus tard, sur une idée du sculpteur Penalba, elle achète un petit local au fin fond du Marais, encore déserté, qui devait devenir son actuelle galerie parisienne.

Première exposition : Oscar Dominguez. Toujours axées sur le surréalisme, elle a fait découvrir aux Parisiens des œuvres rares de Man Ray, de Marcel Jean et de Paalen. Dans le même temps, elle a créé une fondation à Saint-Cirq-la-Popie (Lot), dont Breton a écrit que, *« parmi tant d'autres lieux, Saint-Cirq-la-Popie a fixé pour moi un tel enchantement que j'ai cessé de me désirer ailleurs »*.

Aujourd'hui, dans la salle Bellmer on peut retrouver la maquette originale de sa fameuse poupée unijambiste. La salle Man Ray réunit ses rares peintures naturelles, et la salle Picabia retrace le parcours du dandy surréaliste.

### *Une plate-forme amicale*

Cet été, Françoise Tournié rend hommage au petit maître du cubisme : Papazoff. Généreuse et ouverte aux nouveaux talents venus de tous les horizons, Françoise Tourié accueille chaque été un artiste étranger.

Elle a déjà fourni gîte, couvert et pierre de taille à un sculpteur mexicain, des tubes de couleurs à un Soviétique et à un Italien..

Quand on lui demande comment elle a appris la peinture, elle répond simplement : *« Ce sont les clients qui m'ont fait découvrir ce métier, les collectionneurs purs. »* Simple amateur d'art ou collectionneur, allez rendre visite à Françoise Tournié et elle vous racontera comment elle est devenue *« une mère pour les surréalistes oubliés »*.

**Franck MAUBERT**

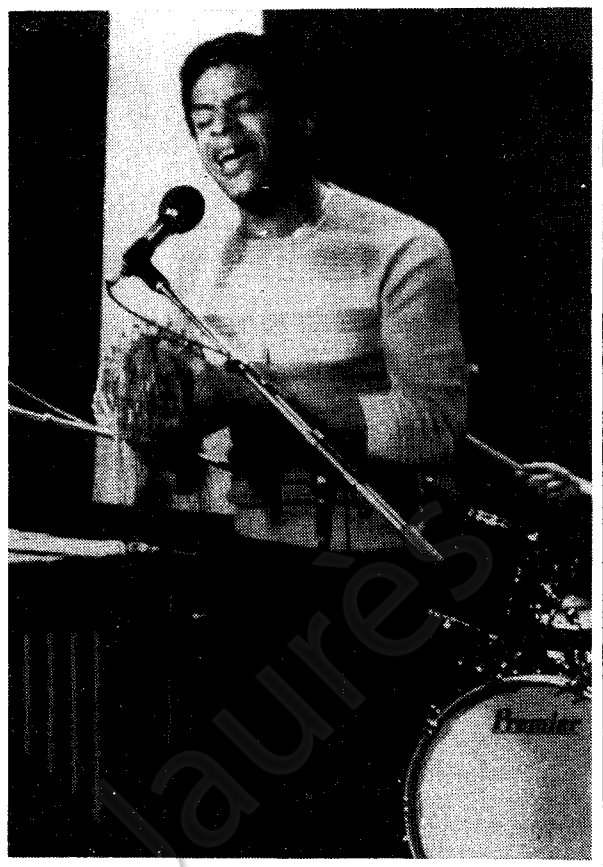

## Une voix indescriptible

NÉ à Milwaukee (USA) d'un père prêtre et d'une mère qui jouait du piano à l'église, Al Jarreau commence à chanter dans une église avant d'avoir l'âge d'aller en classe. Après quinze années où il chante de club en club, il publie son premier album en 1975.

Le dernier sorti, intitulé *All fly home* constitue l'essentiel de sa production. « Cet instrumentiste vocal » à la voix indescriptible est sans doute l'un des meilleurs vocalistes contemporains. Il sera à l'Olympia du 29 juin au 4 juillet.

## EN COULISSES

### *Neige* en toute liberté

*Neige,* le film de Juliet Berto et Jean-Henri Roger, qui a remporté cette année à Cannes le prix du Cinéma contemporain, n'est plus, depuis le 23 juin, interdit au moins de dix-huit ans, mais seulement aux moins de treize ans, sur décision du ministre de la Culture, Jack Lang.

Jack Lang avait estimé que la décision d'interdiction aux mineurs de dix-huit ans, prise le 20 mai par son prédécesseur à l'encontre de *Neige,* était *« manifestement trop restrictive et comportait une atteinte évidente à la liberté d'expression »*.

Il a donc demandé à la commission de contrôle des films de procéder à un nouvel examen du film et, suivant le nouvel avis de la commission, le ministre a décidé de *« limiter l'interdiction de ce film aux seuls mineurs de treize ans »*.

### Costards et ciné-show

L'Escurial, boulevard de Port-Royal à Paris (5e), présente, du 2 au 14 juillet, son premier ciné-show intitulé « Ciné-show - Les costars », avec une programmation tournant autour du thème « Les années 1960 ».

Sont prévus en première partie, à partir de 20 h 30, des bandes-annonces de films, des actualités, des réclames, etc., et, à 21 h 45, un spectacle donné par le groupe de rock « Les costars ».

En deuxième partie, deux films seront présentés en alternance : *Cherchez l'idole* ou *Comment réussir en amour,* avec Dany Saval et la participation de Johnny Halliday, Sylvie Vartan, Eddy Mitchell.

### Jacques Demy souvenirs

Le Studio 43, rue du Faubourg-Montmartre à Paris (9e), présente du 1er au 13 juillet prochain, à l'occasion du numéro spécial de la revue *Cinéma* consacré à Jacques Demy, « Jacques Demy le magicien ». Seront présentés tous les films de cet auteur de 1955 à 1973 avec notamment *Lola, Les Parapluies de Cherbourg, les Demoiselles de Rochefort, Peau d'Ane,* et le 7 juillet est prévue une soirée avec la présentation de *la Baie des anges* et *la Luxure* (sketch des *Sept péchés capitaux*) avec peut-être la présence de Jacques Demy.

### L'affichiste Léo Kouper gratifié

Le jury du prix Paul Colin, composé entre autres des affichistes Paul Colin, Savignac, Villemot, André François, Aurillac, réunis pour la première fois le 25 juin 1981, a décerné son prix annuel à Léo Kouper pour l'ensemble de son œuvre.

## LE LIVRE DU JOUR

# Un adolescent aux cheveux blancs

**« Mais enfin, qui êtes-vous ? », de Marcel Arland.**

LA bande porte simplement « Arland ». Ce seul nom en effet ne devrait pas suffire? Pourtant, l'ancien prix Goncourt pour *l'Ordre,* l'académicien, l'auteur de plus d'une vingtaine d'œuvres de fiction et de tout aussi nombreux écrits « intimes » ou « critiques », demeure un semi-méconnu. Pourquoi? A cause certainement de cette pudeur, de cette modestie qui se perçoivent une fois de plus dans son dernier livre, où cependant nous apprenons tant sur lui. La pureté est moins à la mode que la violence, et un amour d'un demi-siècle, un moment de grâce à cause d'un arbre en fleurs attirent moins de lecteurs que le désabusement.

Il faut creuser un peu pour goûter ce récit *« des jours nombreux d'un homme »* peut-être proche de la mort (Arland est octogénaire), tantôt ravi et tantôt déchiré. Il faut partager par exemple la passion païenne de ce mystique pour la lumière. Le mot revient-il cinquante, cent fois, en ces pages plutôt brèves ? *« Lumière au ciel et sur les eaux, lumière aussi sur les jardins. » « Ce coin de ciel au-dessus des maisons, cette lumière de mars, fragile encore... »* Si vous n'avez pas su jouir de tout cela, dans l'union totale à deux si possible, *« torchez-vous d'un mouchoir, amants de jadis, et laissez l'amour »*.

Comme dans tout livre sans intrigue ni événement, c'est le style qui compte, la façon chez Arland de noter un sentiment très intime, une rencontre à peine insolite. C'est une musique de mots simples et fiévreux à la fois, fidèles reflets d'un être *« en sa vie brûlante, ses aventures, (...) ses joies, son tourment, sa pensée, son accent »*. Ajoutons, car Marcel n'est jamais seul, la fraternité, obstinément recherchée au sein des pires menaces. *« J'attends, bon Dieu, que saute le monde ou que tous les hommes s'embrassent, ou que deux ailes me poussent... »* Les préférés, ce sont les simples, ceux *« qui trouvent tout naturel de vivre au mieux, travailler et mourir »*. Que d'anecdotes contées d'une voix douce-amère, où il ne se passe presque rien, que le profond mystère de vivre!

Beaucoup de nostalgie et beaucoup de courage, voire de gaieté, d'humour même, en ces fragments très libres mais dont l'unité est certaine. Nous retrouvons Gilbert, le héros de *l'Ordre,* ce Gilbert-Marcel un peu changé, bien sûr : *« un rond museau, des cheveux blancs, deux pattes en haut, deux pattes en bas »*, stupéfait de paraître un vieux monsieur alors qu'il vit émerveillé autant qu'un adolescent, et qu'il aura jusqu'au bout *« tant d'amour à dépenser »*.

**Claudine CHONEZ**

• *Gallimard. 247 pages.*

## Sélection cinéma

• **Les contes des chrysanthèmes tardifs**, *de Kenji Mizoguchi.*

Un inédit du grand cinéaste japonais, que seuls les habitués de la Cinémathèque pouvaient jusqu'à présent connaître. Un mélodrame somptueux qui met en scène un malheureux fils d'acteurs kabukis et une jeune femme de « basse extraction », intelligente, courageuse et sensible, mais à jamais honnie, de par sa naissance, par les nobles comédiens... Un petit chef-d'œuvre, réalisé en 1939.

• **La chambre d'hôtel**, *de Mario Monicelli; avec Vittorio Gassman, Monica Vitti, Enrico Montesano.*

Des trucs et des tics. Monicelli s'épuise à vouloir nous faire rire. Il ne nous tire que quelques grimaces d'ennui.

• **American graffiti**, *de George Lucas; avec Richard Dreyfus.*

La reprise du film qui fit connaître George Lucas. La nostalgie des années 60 est toujours ce qu'elle est.

## Ciné-recettes

*Succès mérités*

• **Excalibur**, de John Boorman; 2e semaine (5 478 728 entrées).

• **Possession**, de A. Zulawski; 2e semaine (2 532 553 entrées).

• **Elephant man**, de David Lynch; 9e semaine (17 559 033 entrées).

*Succès contestables*

• **Les fruits de la passion**, de Nagisa Terayama; 1re semaine (1 292 436 entrées).

• **Le bahut va craquer**, de Michel Nerval; 4e semaine (5 805 689 entrées).

*Insuccès immérités*

• **Les années lumière**, de Alain Tanner; 3e semaine (524 489 entrées).

• **Quelque part dans le temps**, de Jeannot Swzarc; 5e semaine (986 035 entrées).

## Ouverture des journées cinématographiques de La Rochelle

*RICHARD LESTER, Gérard Blain seront les invités des journées cinématographiques de La Rochelle qui se dérouleront jusqu'au 9 juillet. Au cours de cette manifestation, dont la programmation est assurée par Jean-Loup Passek, soixante-six films seront projetés. Au programme, cinq rétrospectives en hommage à Richard Lester* (Superman II), *Gérard Blain, Konrad Wolf, Kazimierz Kutz et au Bulgare Hristo Hristov.*

*Le Festival présentera également une introduction au cinéma chinois avec un hommage à Zhao Dan, acteur chinois des studios de Shangaï, et sept films seront proposés, dont* les Anges du boulevard *(que l'on a pu voir à l'occasion du festival de Cannes),* Autour de la Révolution culturelle, *et deux œuvres réalisées en 1980 :* le Passager aux menottes, *et* le Sourire aux lèvres.

*Enfin, dans la section « Le monde tel qu'il est », vingt-six films sont annoncés, comme* les Premiers Pas *de Jutta Bruckner,* l'Année des treize lunes *de Fassbinder,* le Crime de Cuenca *de l'Espagnole Pilar Miro,* Looks and Smiles *de Ken Loach.*

## EN COULISSES

### Mankiewicz à Deauville

Le septième Festival du cinéma américain de Deauville aura lieu du 4 au 13 septembre prochain.

Deux hommages sont prévus : le premier à Joseph Mankiewicz, en présence de l'auteur, le second à Arthur Penn avec, s'il est prêt à temps, la présentation de son dernier film *Four Friends.*

En outre, seront présentés plus de quinze films en avant-première et une trentaine d'autres, œuvres de nouveaux réalisateurs ou de producteurs indépendants. Sont déjà annoncés : en ouverture, *Outland,* de Peter Yams, avec Sean Connery, qui viendra spécialement de Suisse, où il est en tournage. En clôture, *Raiders of the lost ark,* dernier film de Steven Spielberg, produit par George Lucas.

Sont également prévus : *The end of august,* de Bob Graham, *The four seasons,* d'Alan Alda, *Inside moves,* de Richard Donner, *All night long,* de Jean-Claude Tramont.

### Paris-Paris : rétro cinéma

Dans le cadre de l'exposition Paris-Paris, organisée par le Centre Pompidou, la Cinémathèque française présente, du 1er au 19 août, le cinéma français de 1937 à 1957.

Quatre-vingt-quatre films français sont programmés, dont *J'accuse,* d'Abel Gance, *les Enfants du paradis* et *Hôtel du Nord,* de Marcel Carné, *Gueule d'amour* de Jean Grémillon, *Topaze,* de Marcel Pagnol, *le Diable au corps,* de Claude Autant-Lara, mais également des œuvres méconnues comme *Un homme marche dans la ville,* de Marcel Pagliero, *Nous les gosses,* de Louis Daquin, *Bob le flambeur,* de Jean-Pierre Melville, etc.

Un second volet sur le cinéma français de cette même période doit débuter à partir du 19 août.

# A l'ombre des vedettes en fleurs

*«The Idolmaker» (le temps du rock and roll), de Taylor Hackford*



**Ray Sharkey et Paul Land dans *The Idol maker***

AU pays des stars, les managers ne sont pas aussi heureux que l'on croit — ou qu'ils le croient eux-mêmes —, avatars du *Cyrano* de Rostand qui préfèrent s'exprimer par personne interposée pour cause de physique insuffisant...

Vincente Vaccari (éblouissant Ray Sharkey) est de ceux-là. Il possède les « tubs » de l'idole, le savoir-faire de l'idole, le métier même de l'idole, mais... ce n'est pas une idole. Fils d'immigrants italiens, il écrit des chansons. Bonnes, il en est certain. Mais, pour les interpréter, pour conquérir les foules, il faut être beau, est-il persuadé.

Le saxophoniste d'un petit orchestre, le jeune serveur naïf d'un restaurant italien... Pomponnés, gomina et œil de velours, après beaucoup de travail intense, ils deviendront par la grâce de Vincente Vaccari les idoles viriles et sirupeuses qui brûleront les planches et ravageront les cœurs, tandis que lui, Vincente, reste dans l'ombre de la coulisse, savourant « son » succès...

La fabrication d'une vedette, les métamorphoses étonnantes de jeunes gens ordinaires et timides en « idoles des jeunes », le « lancement », la promotion à travers affiches, savamment choisies, émissions de télévision, supports journalistiques, marchandages, stratégies subtiles... Les rouages du pouvoir de la scène sont ici habilement montrés et démontés. C'est l'un des intérêts de ce petit film séduisant à plus d'un titre. Mais Taylor Hackford a réalisé là, aussi, un film sur l'étrange solitude d'un homme qui vit, vibre par idole interposée, ce qui ne pas sans poser des problèmes.

« Ses » vedettes, qu'il a imaginées, conçues en quelque sorte, ce sont ses fils, dit-il. Mais des fils qui, le parfum de la gloire parvenu jusqu'à eux, ne s'en laisseront plus compter, entendront être autonomes. Le fils d'immigrants italiens, qui vit avec sa mère et méprise son père — riche — qui les a abandonnés, se crée ainsi une famille, devient père à son tour, face à de bizarres alters egos qui lui échappent soudain...

*The idolmaker,* est aussi, en très légers pointillés, une petite réflexion, qui ne manque pas de sensibilité, sur l'identité. Mais la qualité du film repose surtout sur un interprète, éblouissant de brio, d'intelligence, un rien cabotinant mais avec juste ce qu'il faut de recul et d'humour : Ray Sharkey, le faiseur d'idoles...

**Colette MILON**

# Frissons d'été

QUAND le soleil sur vos têtes pèse comme un fardeau, que la chaleur de l'été impitoyablement vous accable, un bon conseil, allez donc au cinéma. Rafraîchissement oblige, les salles sont climatisées — de quoi même attraper un bon rhume — certes. Mais cela ne suffit pas encore. Au dire implicite des exploitants de salles et des distributeurs de films, rien ne vaut un bon vieux frisson. Une angoisse qui vous glace — ou qui est censée le faire — des pieds à la tête... Vous ne le croyez pas? Et pourtant... Un simple coup d'œil sur les programmes de cinéma vous en convaincra... *Effroi* — avec en exergue « La route de l'enfer est pavée de ses victimes » —, *Massacres dans le train fantôme* (par l'inoubliable auteur de *Massacres à la tronçonneuse*), *le Monstre du train, les Yeux de la terreur,* et bientôt *Spectre.* Sans oublier *Dominique,* un titre laconique, mais dont on vous susurre qu'on ne sait *« qui a tué qui »*, ou encore *New York 1997* : la vision apocalyptique d'une grande ville en pleine décadence... Horreur, horreur! De quoi avaler de travers son chocolat glacé de l'entracte.

Avec l'été, c'est l'épouvante qui ressurgit, vient tout à coup envahir de malheureux écrans qui n'y étaient vraiment pour rien. Inutile de préciser, en outre, que des quelques films cités, qui manient avec une insistance perverse le couteau (l'arme blanche remporte tous les suffrages), la hache ou autres attributs peu sympathiques, un seul peut être vu sans honte et susciter même quelque plaisir : *New York 1997.* Pour le reste, ce ne sont que sous-séries B aux effets aussi lourds que plats, aussi prétentieux qu'ineptes. Tout cela est à périr, certes, mais d'ennui. Nous a-t-on assez rabâché que l'été était une période creuse pour le cinéma — en taux de fréquentation s'entend... Alors, sans doute dans le but louable de ne pas laisser des écrans vides (la fameuse angoisse de l'espace blanc), ou de ne pas abandonner plusieurs semaines durant le même « grand » film de la saison passée à quelques rares spectateurs... — on peut imaginer plusieurs raisons mais laquelle est la bonne? un flot de sang pur ou impur abreuve nos cinémas, et de la façon la plus ennuyeuse qui soit. Frissons d'horreur, frissons d'été. De quoi vous donner une irrésistible envie de fuir les cinémas...

**C. M.**

# Les trompettes et la renommée

TROIS trompettistes se partagent aujourd'hui les honneurs de cette chronique. Le premier jouait plus exactement de la « trompinette ». C'était un musicien amateur. Il s'appelait Boris Vian. Quand on n'a pas toute la vie devant soi, on a tendance à mettre les bouchées doubles. Boris, au milieu de cent autres activités, écrivait. Il écrivait... comme un dératé.

Christian Bourgois nous propose le premier volume de ses *Ecrits sur le jazz* qui rassemble, non plus une sélection (comme dans le recueil autrefois publié par Lucien Malson) mais la quasi-totalité des textes rédigés pour *Jazz-Hot,* auxquels font suite ses petites chroniques de l'ancien *Combat.* Le plus souvent, il s'agit de petites choses troussées en cinq sets, sur un coin de table. Dans ce genre, certes mineur, mais hyperprofessionnel, Boris excellait. A vouloir l'imiter, des dizaines d'autres se sont cassé la plume...

C'est aussi pour un livre que le deuxième trompettiste, Dizzy Gillespie, est cité. Un livre de mémoires rédigé (à partir d'une série d'entretiens) par quelqu'un d'autre, Al Fraser, et traduit, fort intelligemment, par une tierce personne, Mimi Perrin, fondatrice des Double Six. L'ouvrage dont le premier tiers, au moins, est tout à fait passionnant (l'enfance et les années de formation) paraît aux Presses de la Renaissance sous son titre original : *To Be or not To Bop.*

Le troisième trompettiste est Clark Terry, dont je vous recommande chaleureusement le dernier album, consacré au blues et baptisé, afin que nul n'en ignore, *Yes, the blues* (Pablo/RCA D 2312127). Voilà un disque plein de sève et de ferveur, signé par un homme dont le lyrisme et l'humour sont demeurés intacts. Un disque heureux, quoiqu'il parle souvent de choses mélancoliques.

**Alain GERBER**

## Mardi 30 juin



**François Diwo et Nicolas Hulot présentent *Génération Une en galante compagnie.*** (Photo TF1)

**18 h 30** — **Génération Une.**

**19 h 45** — **Tour de France.**

**20 h 30** — **Le soulier qui vole.**
Réalisation : Rémy Grumbach.
*Dans la série « On rentabilise », la version télévisée d'un spectacle pour enfants que présentait Chantal Goya, sur scène. Ce n'est que la première partie, nous dit-on...*

**21 h 30** — **Trésor des cinémathèques.** Nathan de Tel-Aviv.
Emission de Bella Besson.
*La cinquième partie de cette série nous emmène en Israël, où Nathan Axelrod a filmé tous les événements importants de l'existence de l'Etat hébreu... et même avant sa naissance, puisqu'il quitte la Russie en 1927 pour s'installer en Palestine. Un voyage dans la mémoire qui sera sans doute passionnant.*

**22 h 30** — **Questionnaire.** Les électeurs de gauche sont-ils conservateurs ?
Jean-Louis Servan-Schreiber reçoit Bernard Cathelat, directeur du Centre de communication avancée.

**20 h 28** — **D'accord, pas d'accord.**

**20 h 40** — **Les dossiers de l'écran. Apprendre à être riche.**

**23 h 30** — **Journal.**

**20 h 00** — **Les jeux de 20 heures.**

**20 h 30** — **Montana.**
Film de Ray Enright (1950).
Avec Errol Flynn, Alex Smith, Ian McDonald.
*Le bel Errol domine ce western classique. Et, sous l'histoire d'amour et les bagarre, on découvre un épisode important de l'histoire de l'Ouest américain : la guerre des bergers contre les bouviers.*

**21 h 45** — **Soir 3.**

## Mercredi 1er juillet

**14 h 25** — **Damia.**
Emission d'André Blanc.

**16 h 45** — **Croque-vacances.**

**18 h 25** — **Les derniers cavaliers.**

**18 h 50** — **Génération Une.**

**19 h 45** — **Tour de France.**

**20 h 30** — **Femmes, femmes, femmes.**
La guerre des chaussettes.
Emission de Guillaume Hanoteau et Marie-Louise Daunot. Avec Amarande, Brigitte Chamarande et Pascale Audret.
*Bonne sœur, puis aviatrice au cours des précédents épisodes, Louise devient dans celui-ci fille-mère des années trente et quarante. On n'ose imaginer son prochain avatar...*

**21 h 45** — **La rage de lire.** Spécial Lawrence Durrel.
Emission de Georges Suffert.
*Une heure consacrée à l'écrivain anglais qui vient de publier son dernier roman,* Livia, ou Enterrée vive.

**23 h 00** — **Sports.** Championnat d'Europe de boxe.
Super-welters à Formia : Acariès contre Michello.

**10 h 30** — **Antiope.**

**12 h 00** — **Tour de France.**

**12 h 30** — **Les amours des années folles.**

**12 h 45** — **Journal.**

**13 h 35** — **L'aventurier.**

**14 h 00** — **Aujourd'hui madame.**

**15 h 00** — **Sports été.**

**18 h 00** — **Récré A2.**

**18 h 30** — **C'est la vie.**

**19 h 20** — **Actualité régionales FR3.**

**19 h 45** — **L'escargot.**

**20 h 00** — **Journal.**

**20 h 35** — **C'est du spectacle.**
Avec Thierry Le Luron.

**22 h 10** — **Alain Decaux raconte.** Le putsch de Münich (1923).

**23 h 10** — **Journal.**

**18 h 55** — **Tribune libre.**

**19 h 10** — **Soir 3.**

**19 h 20** — **Actualités régionales.**

**19 h 40** — **FR3 Jeunesse.**

**20 h 00** — **Les jeux de 20 heures.**

**20 h 30** — **La sentence.**
Film de Jean Valère (1959).
Avec Marina Vlady, Robert Hossein, Roger Hanin.
*Une heure de répit, une heure d'espoir pour des résistants qui attendent d'être fusillés par les nazis.*

**21 h 45** — **Soir 3.**

## Mots croisés par Lionel

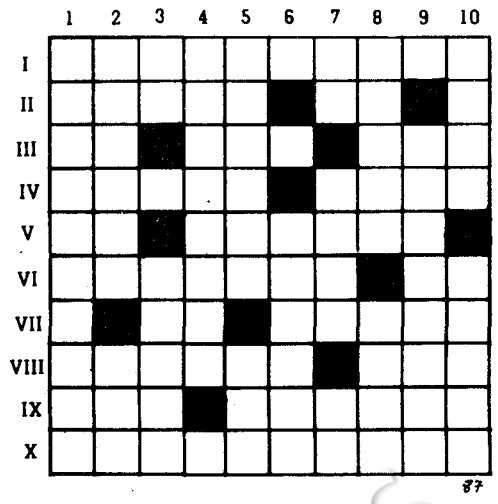

**PROBLEME N° 87**

**Horizontalement.** — I. Ses plus chauds partisans se gardent bien d'aller jusqu'à l'emballement. - II. Peut faire tache d'huile. Préposition. - III. Lac d'Afrique. Résistants irlandais. Circuit automobile de Belgique. - IV. Autocrate. N'a sûrement aucune envie d'aller au tapis. - V. Dieu. Entrelacée. - VI. Prêtre de Jésus-et-Marie. Démonstratif. - VII. Eut son réseau personnel. En selle. - VIII. Dignité musulmane. Rivière des Alpes. - IX. Chargé de mission. Echappe à qui n'a pas son sens. X. Science du faire part.

**Verticalement.** — 1. Se prend souvent au salon. - 2. Est aussi noble que le baron. Pour un psychanalyste qui a perdu son latin. - 3. Pouffé. Fait lever des troupes. - 4. Elève ses adeptes au-dessus du commun. - 5. Soigne la finition quand il est appliqué. Sot. - 6. Avantages acquis. - 7. Eclos. C'est conseillé pour réussir. Bout d'essai. - 8. N'intéresse pas les égoutiers nouvelle manière. Sec pour des gens pressés. - 9. Non pesé. - 10. Double en bas des côtes. Berge.

**SOLUTION DU N° 86**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | S | U | B | J | O | N | C | T | I | F |
| II | T | R | A | I | T | E | ■ | E | C | U |
| III | R | A | T | U | R | E | S | ■ | O | N |
| IV | A | N | ■ | J | A | S | P | I | N | E |
| V | P | E | P | I | N | ■ | O | D | E | S |
| VI | O | ■ | A | T | T | I | R | E | ■ | T |
| VII | N | A | S | S | E | ■ | T | A | P | E |
| VIII | T | F | T | U | ■ | S | I | L | O | ■ |
| IX | I | D | E | ■ | D | E | P | E | R | E |
| X | N | E | L | S | O | N | ■ | S | E | T |

86

**Combat** SOCIALISTE

**Claude Germon**, directeur de la publication.

**Claude Gault**, rédacteur en chef ; **Edouard Bailby**, rédacteur en chef adjoint ; **Ghislaine Toutain, Michel Friedman, Guy de Faramond, Jean Weber**, chefs de service ; **Jean-François Huchet**, secrétaire général ; **Jean-Jacques Salmon**, secrétariat de rédaction.

**Jean-Claude Kersenty**, administrateur ; **Patrick Ducheyron**, ventes.
**Rédaction :** 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris. Tél. 551.97.53.
**Publicité Paris :** René Lenormand, 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris. Tél. 551.97.53.
**Publicité Province :** OFRES, 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris. Tél. 285.72.57.
**Impression :** PIO, 1, boulevard Ney, 75019 Paris.
**Commission paritaire :** n° 52224.

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE

**Pour mes idées,
pour que la presse socialiste vive**

**JE M'ABONNE A
*COMBAT SOCIALISTE***

☐ Abonnement de soutien : 1 000 F
☐ Un an : 550 F
☐ 6 mois : 300 F
☐ Par trimestre : payez 150 F tout de suite
☐ Prélèvement automatique (un formulaire vous sera expédié par retour). Pour un an : 150 F par trimestre.

**ABONNEMENT COUPLÉ :**
***« COMBAT SOCIALISTE »*, 5 jours**
***« L'UNITÉ »*, hebdomadaire, le 6e jour**

☐ Un an : 650 F
☐ 6 mois : 360 F

RÉDIGEZ VOTRE CHÈQUE
à l'ordre de « Trésorerie PS - Compte presse »
10, rue de Solférino, 75333 Paris Cedex 07

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....

## SELECTION RADIO

### Mardi 30 juin

**19 h 25** — **Jazz à l'ancienne.**
**19 h 30** — **Sciences.** La modélisation en économie.
Emission d'Emile Noël.
**20 h 00** — **Dialogues franco-espagnols.** Culture et politique.
Emission de Roger Pillaudin. Avec Rafaël Conte et Claude Roy.
**21 h 15** — **Musiques de notre temps.**
**22 h 30** — **Nuits magnétiques.** Avignon ultrason.
**23 h 55** — **Informations.**

#### FRANCE-CULTURE

**14 h 45** — **Informations.**
**20 h 05** — **Les chants de la terre.**
**20 h 30** — **Concert.** Cycle symphonique.
Œuvres de Tisné, Bartok, Tchaïkovski.
**22 h 30** — **Ouvert la nuit.** L'ère Toscanini.

### Mercredi 1er juillet

#### FRANCE-CULTURE

**14 h 45** — **Informations.**
**14 h 47** — **L'école des parents et des éducateurs.**
**15 h 02** — **Les après-midi de France-Culture.**
**17 h 30** — **Informations.**
**17 h 32** — **Sur une idée.**
**18 h 30** — **La vie entre les lignes.**
**19 h 00** — **Informations.**
**19 h 22** — **Sélection.**
**19 h 25** — **Jazz à l'ancienne.**
**19 h 30** — **La science en marche.**
**20 h 00** — **La musique et les hommes.** H.W. Henze.
**22 h 30** — **Nuits magnétiques.**
**23 h 55** — **Informations.**

#### FRANCE-MUSIQUE

**14 h 30** — **Le génie du lieu.** Weimar 1850.
**18 h 02** — **Repères contemporains.**
Luc Ferrari, musique électro-acoustique.
**18 h 30** — **Concert** par l'Orchestre philharmonique de la radio hollandaise.
Œuvres de Falla, Mozart, Roussel.
**20 h 05** — **Les chants de la terre.**
**20 h 30** — **Concert** par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France.
Œuvres de Liszt.
**22 h 30** — **Ouvert la nuit.** Les grands orchestres américains.

Combat
SOCIALISTE

RADIO-TELEVISION

# Deux départs, deux nominations

## *Elkabbach et Clermont-Tonnerre s'en vont, Labrusse et Bellay arrivent*

REMERCIÉ pour *« l'action qu'il a mené pendant plus de quatre ans »*, pour *« les initiatives qu'il a prises dans le sens d'une information libre »*, pour avoir rempli *« la difficile mission qui lui a été confiée en janvier 1977 »*... Bref, remercié tout court. Jean-Pierre Elkabbach, ainsi qu'il s'y était engagé, n'aura finalement pas démissionné. Son départ — avec indemnités — a été décidé avec l'accord de Maurice Ulrich, président démissionnaire d'Antenne 2, et annoncé lundi 29, à la suite d'une réunion du conseil d'administration de la chaîne.

Né en 1937, Jean-Pierre Elkabbach a commencé sa carrière en 1960 à France-Inter (à Alger, puis à Paris). Mai 1968 le trouve du côté des grévistes. Eloigné ensuite, durant deux ans, à Toulouse et à Bonn, il passa à la télévision en 1970 (première, puis deuxième chaîne). Après un nouveau séjour à France-Inter en 1974, il revint à Antenne 2 en 1977. Jusqu'au départ de Maurice Ulrich, Noël Copin — jusqu'alors chef du service politique — assure désormais son intérim à la direction de l'information.

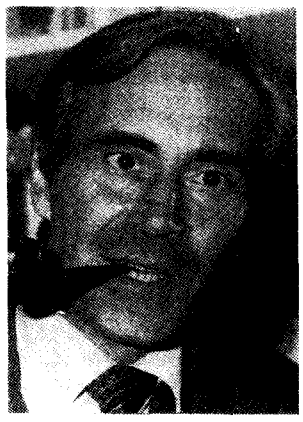
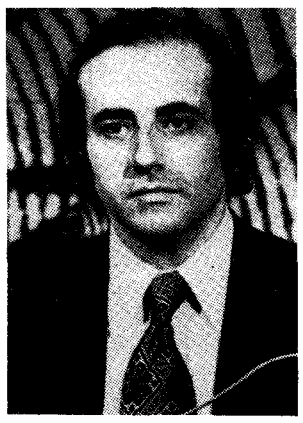

**Bertrand Labrusse et Jean-Pierre Elkabbach.** (Photo Sygma)

Arrivé à Antenne 2 en même temps que Jean-Pierre Elkabbach, Louis Blériot, lui, vient d'être détaché au secrétariat général des programmes. Il était jusqu'à présent rédacteur en chef de l'information.

Ce même lundi, Antoine de Clermont-Tonnerre a quitté la présidence de la Société française de production (SFP). Cet ancien énarque de trente-neuf ans restera l'homme d'une longue grève : peu après sa nomination, le 15 janvier 1979, il avait annoncé de nombreux licenciements. Avant d'entrer à la SFP, Antoine de Clermont-Tonnerre a été conseiller technique du premier ministre Pierre Messmer, sous Pompidou, et a participé à l'élaboration de la loi de 1974 qui supprimait l'ORTF. Enfin, en septembre 1979, il devint conseiller technique chargé des problèmes de l'information et de l'audio-visuel auprès de Raymond Barre.

Le remplaçant de M. Clermont-Tonnerre connaît bien la SFP : il s'agit de Bertrand Labrusse, cinquante ans, qui en a été président par intérim durant trois mois, entre 1978 et 1979 (ironie : son successeur devait être... Clermont-Tonnerre lui-même). Auparavant, Bertrand Labrusse, ancien élève de l'ENA, avait exercé diverses fonctions dans les gouvernements gaullistes (de 1963 à 1969) avant d'être nommé « Monsieur Vacances » en 1975 (autrement dit, président du groupe interministériel d'aménagement du temps).

Réunis en assemblée générale, les journalistes de « France-Inter », « France-Culture », « France-Musique », « INF-1 » et « FIP » ont pris acte lundi de la nomination par Jacqueline Baudrier de Jérôme Bellay comme directeur de l'information. Celui-ci succède à Roland Faure. Après avoir précisé qu'ils étaient *« sensibles au fait que Jérôme Bellay a tenu à informer les rédactions avant d'accepter cette nomination »*, les journalistes de Radio France rappellent qu'un changement d'homme reste insuffisant *« pour garantir un changement professionnel et le respect du pluralisme... »*

# Libérer l'information

• Suite de la page 1.

Ces hommes ont été remplacés, dans le respect le plus strict de la légalité. Par des membres du PS? Non point : par des professionnels de l'audio-visuel tels que Guy Thomas, à FR3, et Jérôme Bellay, à Radio France.

Et Jean-Pierre Elkabbach? Directeur de l'information à Antenne 2, opiniâtre, volontaire et talentueux, il a symbolisé plus que d'autres cette télévision faussement libérale, mise tout entière au service du pouvoir. Le conseil d'administration d'Antenne 2 vient de mettre fin à ses fonctions. Par qui est-il remplacé? Un membre du PS? Non pas : par Noël Copin, précédemment chef du service politique d'Antenne 2, dont la compétence et l'intégrité sont reconnues de tous, et, d'abord, de ses confrères d'A2. Si le gouvernement avait voulu, à ce poste, un journaliste complaisant, il serait aujourd'hui fort chagrin.

GEORGES FILLIOUD va donc son chemin vers la démocratisation de l'audio-visuel, insensible aux critiques d'une certaine presse qui se montrait, hier, moins vigilante.

Cette tâche accomplie, le ministre de la Communication aura à étudier des mesures propres à libérer la presse écrite des puissances d'argent.

Le pouvoir giscardien a laissé se développer, ou a favorisé, la mainmise de certains hommes sur des secteurs entiers de la presse écrite. Des publications ont atteint, régionalement, des situations de monopole, étouffant le pluralisme. Dans la mesure où la presse bénéficie d'une aide de l'Etat, notamment par une fiscalité allégée, cette intervention des pouvoirs publics doit permettre la libre expression de tous les courants d'opinion. Là encore, l'Etat n'a pas à intervenir dans la gestion des entreprises de presse, mais il doit donner, à ce service public de l'information, les moyens de sa liberté.

C'est, là aussi, une tâche urgente pour le ministre de la Communication et le gouvernement. Face aux puissances d'argent, trop de journaux sont à la peine et risquent d'être écrasés. On le sait bien à *Combat socialiste*.

**Claude GAULT**

PRIX

# Hausses mercredi

## gaz : 17 %
## électricité : 15 %

HAUSSE des tarifs du gaz et de l'électricité le 1er juillet. Pour ceux du gaz, les tarifs domestiques seront relevés en moyenne de 17 %, et il se pourrait qu'ils soient plus élevés pour le gaz industriel (+ 27 %).

Rappelons que la dernière hausse, qui était de 5 %, remonte au 27 mars dernier (à comparer à la hausse globale de 29 % pour le chauffage enregistrée en 1980, et aux 48 % d'augmentation du fuel domestique).

Pour les tarifs d'électricité, dont les derniers relèvements de 7,5 % datent d'août 1980, ils seront augmentés de 15 % également à partir du 1er juillet. Le comité des prix devait se réunir à ce sujet mardi matin et c'est en principe après le Conseil des ministres mercredi que ces augmentations seront officiellement annoncées.

## Proxénétisme à Grenoble

Deux nouvelles affaires de proxénétisme impliquant plus de quarante personnes ont éclaté à Grenoble, où quinze bars et cinq hôtels ont été fermés sur réquisition du parquet.

A la suite d'une enquête de gendarmerie, puis de la sûreté urbaine et de la police judiciaire, trente-sept personnes, dont une majorité d'Algériens, ont été inculpées de proxénétisme et d'assistance à proxénétisme. Vingt-quatre de ces personnes ont été placées sous mandat de dépôt, mais seules quinze d'entre elles sont encore écrouées.

La seconde affaire, qui concerne six personnes, avait des ramifications jusqu'en Belgique et en Allemagne.

Mur des Fédérés

# En souvenir des morts de la Commune

LUNDI 29 juin dans l'après-midi, les députés, sénateurs et conseillers de Paris ainsi que Lionel Jospin, premier secrétaire national du Parti socialiste, Edwige Avice, ministre de la Jeunesse et des Sports, Paul Quilès, secrétaire national, et Georges Sarre, président du groupe socialiste, se sont réunis au pied du Mur des Fédérés.

Cette cérémonie a eu lieu à l'initiative de Michel Charzat et de Jean-Paul Planchou, tous deux députés du XXe arrondissement ; ils pensaient qu'une telle commémoration s'avérait indispensable après la victoire du 10 mai confirmée par celle du 24 juin : *« Les socialistes se devaient de rendre hommage à la mémoire du mouvement ouvrier. »* De plus, le XXe arrondissement est un quartier chargé d'histoire qui a une grande mémoire, et qui entend la retrouver.

Pendant cette cérémonie silencieuse, Lionel Jospin a déposé une gerbe de roses rouges sous la plaque commémorative *« aux morts de la Commune 21-28 mai 1871 »*. Puis l'ensemble des élus s'est recueilli quelques instants sur la tombe des victimes de Charonne avant de se disperser.

Wimbledon

# Finale Evert-Lloyd-Mandlikova?

L'AMERICAINE Chris Evert-Lloyd contre sa compatriote Pam Shriver et la Tchécoslovaque Hana Mandlikova contre son ancienne compatriote qui choisit de vivre à partir de 1975 aux Etats-Unis, Martina Navratilova : telles sont les demi-finales du simple dames du tournoi de tennis sur gazon de Wimbledon. Tandis que Evert-Lloyd, deux fois victorieuse en 1974 et en 1976 et quatre fois finaliste, se qualifiait sans problème aux dépens de la Yougoslave Mima Jausovec (6/2, 6/2), Shriver (numéro 7) réussit l'exploit d'éliminer lundi Tracy Austin (numéro 3), la championne de Flushing Meadow en 1979, en deux manches 7/5, 6/4.

Shriver qui, après avoir atteint la finale de l'US Open en 1978 à l'âge de seize ans, n'était pas véritablement parvenue à confirmer cette performance à cause de multiples problèmes dorsaux, donna l'impression d'avoir retrouvé la totalité de ses moyens. Attaquant sous tous les angles, cette joueuse athlétique (dix-neuf ans samedi prochain) déborda Austin amoindrie peut-être en raison d'un dos douloureux ces derniers mois.

Pour sa part, Navratilova, vingt-quatre ans, double championne de Wimbledon en 1978 et en 1979, se qualifia aisément face à la Roumaine Virginia Ruzici (6/2, 6/3) tout comme Mandlikova, dix-neuf ans, la récente championne de Roland-Garros, contre l'Australienne Wendy Turnbull (6/0, 6/0).

Conflit du PMH

# Les chevaux restent dans le box

QUATRIÈME journée sans courses ! De mémoire de turfistes, on n'avait pas vu ça depuis mai 1968. Et rien ne permet d'entrevoir une solution rapide au conflit qui oppose depuis samedi les sociétés de courses aux personnels du PMH (pari mutuel hippodrome) après l'échec, lundi 29 juin, de la tentative de conciliation.

Les employés du PMH reprochent aux sociétés de courses de n'avoir pas respecté la convention collective, rognant un à un depuis trois ans les avantages acquis. Les organisations syndicales du PMH, qui ont reçu le soutien de celles des sociétés du cheval français, des steeple-chases de France et du PMU, conviennent cependant avec les sociétés de courses que la convention collective doit être renégociée. Mais cette renégociation traîne depuis de longs mois et en attendant, expliquent les organisations syndicales du PMH, l'ancienne convention collective n'est même plus appliquée. D'où le durcissement de leur position et la grève déclenchée samedi.

Le conflit n'ayant pas trouvé d'issue lundi soir, la société sportive d'encouragement a dû annuler la réunion de mardi à Saint-Cloud. Les deux parties sont cependant tombées d'accord pour demander la médiation du ministère de l'Agriculture, ministre de tutelle. D'autre part, les représentants du personnel du PMH devaient être reçus en fin de matinée ce mardi au ministère du Travail.

A Chantilly comme à Maisons-Lafitte, les deux grands centres d'entraînement de la région parisienne, l'inquiétude gagne les entraîneurs : entraînement des chevaux compromis, manque à gagner... Pour Gilles Delloye, entraîneur à Chantilly, il est impensable de rester *« simple spectateur »* d'un conflit dont il est victime. Un autre entraîneur, Robert Collet, envisage, quant à lui, de ne plus déclarer de « partants » tant que *« les négociations entre les sociétés de courses et le personnel du PMH n'auront pas abouti à un accord définitif »*. De leur côté, les 273 guichetiers du PMH se sont déclarés prêts à poursuivre leur mouvement jusqu'au bout.